

REFLETS & NUANCES

LA REVUE DES MÉTIERS DE LA PEINTURE ET DU REVÊTEMENT DE SOL



UNION
PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS
DE LA FINITION

VIE SYNDICALE
LA REP BÂTIMENT

TECHNIQUE
LES TRÉSORIÈRES : AU MILL... MAÎTRE

FORMATION
LES TITRES PROFESSIONNELS :
UNE ADÉQUATION EMPLOI/COMPÉTENCES



Adoptez l'ultra-
personnalisation

TECHNIQUE
LES ÉCHAFAUDAGES
LES DOUCHES SANS RESSAUT



194
JANVIER
2023

CLUB ALLIANCE

Fabricants de produits, de matériels ou prestataires de service,
vous constituez l'environnement professionnel de l'entrepreneur de finition.

Le Club Alliance est un lieu privilégié entre les entreprises membres
de l'Union professionnelle des métiers de la finition et leurs fournisseurs partenaires.



Si vous souhaitez adhérer au Club Alliance
bruchetd@upmf.ffbatiment.fr

CHERS AMIS, CHERS CONFRÈRES,

A quoi nous attendre pour cette nouvelle année ? Nous n'avons pas de boule de cristal mais les augmentations annoncées, entre plus 10 et 15 % sur nos matériaux au 1^{er} janvier, laissent entrevoir une année difficile. Les revêtements de sol, enduits, réagréage, plâtre... sont les plus touchés car plus énergivores. Si les négociations salariales sont dépendantes de nos régions, il faudra également intégrer l'augmentation du SMIC. Nous devons anticiper ces coûts, augmenter nos prix et rester forts et solidaires pour défendre le vrai prix de nos prestations.

Nous avons aussi des raisons de rester optimistes. Ceux qui étaient présents au 24h du bâtiment le 18 novembre ont entendu les messages forts de notre président sur le levier de la commande publique notamment avec le projet de rénovation des écoles, les mesures pour soutenir l'investissement locatif avec le statut du bailleur privé proposé par la FFB ou encore la mise en place de l'Observatoire du prix des matériaux de construction, prévue par le ministre pour janvier 2023, afin d'apporter plus de visibilité dans la filière. Le ministre a également annoncé que les travaux induits liés à la rénovation énergétique continueront à bénéficier du taux de TVA réduit de 5,5 %. Les services de votre Union et de la FFB mettent tout en œuvre pour vous défendre face au contexte et aux réglementations, en produisant des outils techniques, des animations de sections toujours plus nombreuses et des communications régulières.

Je vous remercie de votre confiance pour ce nouveau mandat. Mon premier mandat a été marqué par un contexte difficile : crise sanitaire et gestion de nos équipes et récemment, crise énergétique et crise des matériaux.

Je poursuivrai les travaux engagés : assoir nos services et le faire savoir, engager une action forte de promotion de nos métiers et amorcer la digitalisation de l'UPMF. La campagne des WorldSkills Heroes est une formidable opportunité pour promouvoir et faire connaître nos métiers, relayez-la !

Je vous souhaite, au nom de notre Union, une année 2023 de santé, bonheur, réussite et de beaux chantiers !

NICOLAS BLANGY

PRÉSIDENT DE L'UNION PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS DE LA FINITION





Nouveau

Format
Herringbone
Pose chevron



Grainage
synchronisé
EIR



Creation 55

La référence en LVT

FABRICANT
FRANÇAIS



Gerflor[®]



© USCHIA LUGNAC © AN DUBLET

194
JANVIER
2023

SOMMAIRE



© SEUDIPROGEXPRESS



© HOTEL TOURS LES TRÉSORIÈRES

VIE SYNDICALE

- p.6** REP Bâtiment
- p.8** Le recrutement made in Normandy
- p.10** Vie des sections
- p.15** Denys Schmolz, président de l'IREF
- p.17** Une médaille d'argent pour Nancy Maurille aux WorldSkills

ACTUALITÉ

- p.18** DOSSIER
Comment anticiper les difficultés économiques en 2023 ?
- p.24** JURIDIQUE
Comment l'employeur peut-il réglementer le port du vêtement sur le lieu de travail ?
- p.27** VÉHICULES UTILITAIRES
Crise, comment s'en sortir ?
- p.30** CLUB ALLIANCE
Les produits durables dans la filière finition

NOUVELLES TECHNOLOGIES

- p.32** NUMÉRIQUE
Les logiciels RH

TECHNIQUE

- p.34** DÉCORATION INTÉRIEURE
Adoptez l'ultra-personnalisation
- p.38** RÉNOVATION
Les Trésorières : au mili... maître
- p.42** SYSTÈMES DOUCHE
2023, l'année zéro du zéro ressaut ?
- p.46** CHANTIER
Sols souples et train de luxe
- p.48** RÉNOVATION
Cure de jeunesse pour la gare d'Austerlitz
- p.55** ÉCHAFAUDAGE
Pose d'ITE avec panneaux d'isolant rigide depuis un échafaudage de pied
- p.59** QUESTIONS
Les entreprises de l'UPMF-FFB nous interrogent

FORMATION

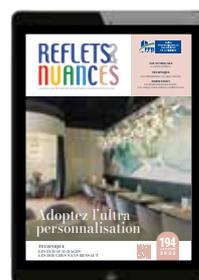
- p.60** CERTIFICATION
Les titres professionnels : une adéquation emploi/compétences

NOUVEAUTÉS

- p.64** Janvier 2023

À VENIR

- p.66** Découvrez les sujets du numéro d'avril 2023



Pensez-y !

Reflets & Nuances est consultable en version numérique





DÉCHETS

REP Bâtiment

Prévue dans la loi AGEC - Anti-gaspillage et Économie Circulaire de février 2020, la gestion de la collecte des déchets de produits et matériaux de construction (Responsabilité Élargie du Producteur - REP Bâtiment) entrera en vigueur au 1^{er} mai 2023. Les producteurs ou metteurs en marché appliqueront une éco-contribution sur les produits neufs et la reverseront directement à un des 4 éco-organismes de la filière. Ces structures seront chargées d'organiser et financer la reprise gratuite des déchets des entreprises de bâtiment.

Les produits et matériaux de construction concernés par cette nouvelle REP Bâtiment et sur lesquels sera donc appliquée une éco-contribution sont classés en deux catégories :

- Catégorie 1 : les matériaux et produits inertes (produits minéraux tels que béton, chaux, pierre, brique, ardoise).
- Catégorie 2 : les autres matériaux et produits du bâtiment, tels que plastique, laine de roche, laine de verre, métal, bois, produits chimiques (hors DDS), menuiseries vitrées, plâtre, membranes bitumineuses, biosourcés (hors bois).

Quels produits ne sont pas concernés par la REP Bâtiment ?

Les produits déjà visés par une autre REP ne sont pas concernés par cette REP Bâtiment. Pour les métiers de la peinture, il s'agit des produits déjà récupérés dans le cadre du dispositif REKUPO (EcoDDS), c'est-à-dire les pots de peinture, les colles et solvants. Les conditions de reprise pour ces produits restent donc

inchangées (voir actualité REP DDS sur l'application). Les autres produits et matériaux non concernés par cette nouvelle REP Bâtiment sont :

- les produits et matériaux utilisés uniquement pour la durée du chantier (EPI, moyens de protection du chantier, coffrages, mannequins...);
- les outils et équipements techniques ;
- les terres excavées ;
- les emballages (cartons, palettes, films...);
- les matériaux et produits à destination des travaux publics.

Quels déchets repris en 2023 ?

Les déchets pour lesquels une reprise gratuite est prévue en 2023 sont les déchets issus du tri « 7 flux » et les laines minérales, à savoir pour les métiers de la finition : les revêtements PVC, les isolants en laine et en polystyrène expansé.

Les déchets hors « tri 7 flux » seront repris sans frais en 2025. Cela concerne notamment les revêtements linoléum, textiles et caoutchouc et les papiers peints. D'ici 2025, les entreprises continueront à payer le traitement de ces déchets en plus des éco-contributions minimales appliquées



à partir du 1^{er} mai 2023. Le détail des règles de tri sera communiqué en début d'année par les éco-organismes. Pour les inertes, la prise en charge du coût de traitement sera progressive (2023 : 50 %, 2024 : 80 %, 2025 : 100%).

Prise en charge des frais de transport des déchets

Pour les produits repris en 2023, les frais de transport sont pris en charge dans les conditions suivantes :

- reprise en entreprise : 80 % du coût de transport ou prise en charge totale de ce coût s'il n'y a pas de point de reprise à proximité ;
- reprise sur chantier : le transport n'est pas pris en charge, seulement les coûts de traitement. La prise en charge du transport sera progressive pour les chantiers ayant un volume de déchets, sur la durée totale du chantier, supérieur à 50m³ (2024 : 50% et 2026 : 80%).

Maillage territorial

Au 1^{er} mai 2023, le maillage territorial des points de collecte partenaires de la REP sera partiel. L'objectif réglementaire est d'atteindre 50 % des points de reprise opérationnels au 31 décembre 2024 et 100 % au 31 décembre 2026. Le maillage respectera les distances maximales suivantes :

- zone urbaine : 10 km maximum entre le lieu de production des déchets et l'exutoire ;
- zone rurale : 20 km maximum.

Seuls les points de reprise ayant contractualisé avec l'un des éco-organismes de la filière reprendront gratuitement les déchets listés ci-dessus. La cartographie des points de reprise partenaires de la REP seront prochainement disponibles sur les sites internet des éco-organismes (voir encadré Les éco-organismes).

Il vous est conseillé de contacter votre opérateur de déchets actuel ou votre distributeur et de vérifier s'il a contractualisé avec un éco-organisme pour la collecte de vos déchets du bâtiment dès 2023.

Les barèmes

A la suite de leur agrément, les éco-organismes ont chacun publié leur barème d'éco-contribution pour l'année 2023. Des surcoûts sur les produits et matériaux neufs sont à prévoir au 1^{er} mai. Nous vous recommandons d'anticiper ces coûts dans vos devis. Cependant, vous n'avez pas l'obligation de les faire figurer sur vos devis ou factures, la réglementation ne prévoyant pas l'obligation d'affichage de l'éco-contribution. Ainsi chacun est libre de l'indiquer ou non : les fabricants ont déjà annoncé qu'ils l'afficheraient, ce qui ne sera pas forcément le cas des distributeurs. Les entreprises, si elles le souhaitent, peuvent afficher un montant total des éco-contributions des produits mis en œuvre*.

Ces barèmes seront révisés annuellement à la hausse au fur et à mesure du déploiement de cette reprise gratuite. Certains éco-organismes ont déjà publié leur barème pour 2024. ●

LES ÉCO-ORGANISMES RETENUS

Pour la filière REP Bâtiment, quatre éco-organismes ont reçu l'agrément de l'État pour une durée de 6 ans renouvelable :

- Valdélia pour les produits et matériaux de la catégorie 2 ;
- Valobat : pour les produits et matériaux des catégories 1 et 2 ;
- Ecomaison (anciennement Eco-mobilier) : pour les produits et matériaux de la catégorie 2 ;
- Ecominéro : pour les produits et matériaux de la catégorie 1.

Retrouvez en détail sur leur site les barèmes des éco-contributions.

Attention, si vous achetez des produits de construction à l'étranger pour les mettre en œuvre sur un chantier français, vous devez vous acquitter de votre obligation de REP sauf si vous pouvez prouver que l'exportateur a déjà contribué à la REP.

DES CLAUSES TYPES POUR VOS DEVIS ET FACTURES

Des clauses types à insérer sont à disposition des adhérents, pour les marchés futurs non signés et les marchés déjà signés dont l'exécution est prévue à partir du 1^{er} mai 2023.

Rapprochez-vous de votre fédération départementale.



© FFB DORDOGNE

DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS

La FFB poursuit son combat pour défendre les intérêts des artisans et entrepreneurs de bâtiment et demande :

- que soient publiés les barèmes de l'année N+1 au plus tard fin mars de l'année N ;
- d'accélérer les travaux sur les règles de tri, la traçabilité ;
- d'exempter les entreprises de travaux qui fabriquent et posent de la notion de « producteur » ;
- la publication rapide des points de collecte.

* PAS D'OBLIGATION D'AFFICHAGE DE L'ÉCO-CONTRIBUTION

La FFB s'est battue pour que l'affichage de l'éco-contribution ne soit pas une obligation pour nos entreprises. L'affichage par ligne de produit mis en œuvre aurait représenté une surcharge administrative ingérable (par exemple : une ligne pour l'enduit, une pour la toile, une pour l'impression, une pour la peinture finition...).

Le recrutement made in Normandy

Recruter le bon profil et faire évoluer ses salariés pour les fidéliser, tels sont les écueils auxquels sont confrontés les chefs d'entreprise de la finition. La FFB Normandie a développé un outil et une offre de service aux entreprises pour sécuriser les choix de candidats et détecter les potentiels notamment managériaux des collaborateurs. Outil duplicable à d'autres régions.

Le constat est fait : entre pénurie de main d'œuvre et faible attractivité du secteur de la construction (et des secteurs dit « en tension »), le chef d'entreprise n'a souvent pas d'autre choix que de recruter par défaut parmi les candidats qui se présentent à un poste. Or, se tromper dans le recrutement peut coûter cher à une entreprise. D'où l'importance d'être en mesure de « sortir du cadre » pour aller chercher des candidats non pas juste sur leurs compétences professionnelles mais aussi sur la base de leurs aptitudes comportementales et leur appétence pour le secteur, leurs motivations (être à l'heure et content d'être à son travail par exemple...). Recruter des personnes et non des compétences techniques et détecter un potentiel d'évolution.

Sécurité et diversité des profils

C'est sur cette problématique que s'est penchée la FFB Normandie avec le développement d'une solution permettant aux recruteurs de sécuriser les choix des candidats tout en montant en compétences les équipes dans leur soutien aux entreprises normandes de la filière BTP.

Potentiel BTP de la FFB Normandie, a une double visée :

- voir plus loin que le simple CV pour analyser la personnalité du candidat ;
- anticiper la mobilité interne en détectant les compétences managériales car optimiser son organisation en s'appuyant sur les appétences, forces et envies des collaborateurs a un impact fort sur la fidélisation des salariés.

L'outil a été développé avec un référentiel BTP, c'est-à-dire les compétences/qualités comportementales demandées dans nos métiers. Le référentiel théorique a été testé sur une quarantaine de salariés (représentant une dizaine d'entreprises normandes de toute taille et secteur du BTP) et les résultats consolidés avant que le référentiel ne soit validé. Il prend en compte des qualités telles que l'autonomie, la débrouillardise, la capacité de décision....

Trois modules sont ainsi disponibles :

- Echo2 : analyse du socle de la personnalité et des motivations professionnelles
- Manage'R : focus sur les compétences managériales
- Evolution : mobilité interne, reconversion, orientation (sourcing de candidats)

Un outil et un pool de 9 personnes certifiées

Les entretiens et le debriefing sont menés par la FFB Normandie, plus exactement par une personne de l'équipe des 9 formées et certifiées à l'utilisation de l'outil. Identification des besoins des entreprises, définition d'un cahier des charges, entretiens/questionnaire en ligne, rapport de synthèse et préconisations au chef d'entreprise (y compris de plans de développement de salariés), la FFB Normandie propose une offre globale à tarif préférentiel pour les adhérents. Dans le cas d'une mobilité interne, l'externalisation des entretiens permet aux salariés de se livrer plus facilement et cette démarche est plutôt bien perçue. Globalement, les personnes évaluées trouvent la description de leurs comportements « juste » ce qui contribue à un climat de confiance lors de l'entretien de restitution. Une solution qui ne demande donc qu'à être reproduite dans d'autres régions. ●



Plus d'information sur le développement de l'outil avec la société PerformanSe : www.potentiel-btp.fr

Pour bénéficier de ce service, contactez l'une des 6 fédérations départementales de la région Normandie la plus proche de chez vous.





ULTRABOND ECO V4 EVOLUTION

VOTRE COLLE HAUTES PERFORMANCES



ULTRABOND ECO V4 EVOLUTION est une colle universelle « all in one » au tack initial puissant et au temps de travail allongé pour tous types de revêtements souples en sols et murs



0033 5 61 35 73 05 | mapei.fr



VIE DES SECTIONS



VOUS NOUS AVEZ
SOLLICITÉS POUR
ANIMER VOS RÉUNIONS
TECHNIQUES ET VOICI
LES SUJETS QUI ONT
ÉTÉ DEMANDÉS.



LES DÉCHETS

La réglementation « déchets » a énormément évolué avec de nouvelles obligations pour les entreprises de finition. Cette animation a pour but de faire le point : Comment bien gérer les déchets de chantier, maîtriser les coûts, quid de la reprise gratuite ? Evolution de la réglementation, machine de lavage, recyclage, etc.

FÉDÉRATION DU BÂTIMENT ET DES TP DE L'ISÈRE > Présidée par Xavier Audoin, réunion de la section peinture le 15 novembre à Grenoble. Animation par Thierry Houdin, avec un point sur le NF DTU 59.1.

FÉDÉRATION DU BÂTIMENT ET DES TP DU LOT > Le 25 novembre, réunion de la section professionnelle peinture vitrerie à Cahors. Animée par Thierry Houdin en visio.



RECONNAISSANCE DES FONDS

INTERFACE PEINTRE/PLÂTRIER, PEINTRE/MAÇON ET PEINTRE/ MENUISIER

Cette thématique rappelle ce que doit chaque corps d'état pour un chantier réussi ainsi que les bonnes pratiques sur les chantiers et les outils de dialogue.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT DES PAYS-DE-LA-LOIRE > Sous la présidence de Laurent Arselin, réunion de la section peinture le 20 octobre à La Roche-sur-Yon. Animée par Marine Poulhalec avec un point sur les règles de l'art en ITE.

FÉDÉRATION DU BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES > Réunion de la section peinture finition présidée par Philippe Héliot, le 9 novembre, à Bayonne. Animée par Thierry Houdin.

GESTES FFB > Bertrand Demenois a organisé le 17 novembre à Paris une réunion de section animée par Thierry Houdin.

FÉDÉRATION DU BTP DRÔME ARDÈCHE > Sous la présidence d'Alexandre Thomasset, réunion de la section peinture-finitions, le 1^{er} décembre à Valence. Animée par Thierry Houdin.

LA RE2020

En 2020, la France est passée d'une réglementation thermique à une réglementation environnementale, la RE2020. Quels impacts et échéances pour les métiers de la finition ?

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT HAUTE-VIENNE > Réunion de la chambre professionnelle plâtrerie peintures finitions, à Limoges, le 25 octobre sous la présidence de Guillaume Barret. Animée par Marine Poulhalec.

FÉDÉRATION DU BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS DU LOIRET > Réunion de la section professionnelle peinture finition sous la présidence de Yann Drouin le 27 octobre. Présentation de Marine Poulhalec avec un focus sur les produits biosourcés (avantages et inconvénients).



PRÉSENTATION ET ACTUALITÉS DE L'UNION

Pour mieux connaître les actions de votre Union de métier et comment elle peut vous aider au quotidien.

FFB 86 > Présidée par Jean-Louis Gautron, réunion de la section professionnelle peinture finitions le 19 octobre, à Poitiers.

Présentation de l'Union par Marine Poulhalec.

FÉDÉRATION DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE LA HAUTE-GARONNE

> Sous la présidence de Mathieu Roudié, réunion du syndicat de la peinture, sol, finitions le 13 décembre à Toulouse. Présentation animée par Dorothee Bruchet.



Réservez vos prochaines animations auprès de **Marine Poulhalec**
poulhalecm@upmf.ffbatiment.fr
ou **Thierry Houdin**
houdint@upmf.ffbatiment.fr

Si vous voulez avoir les prochaines dates de réunion techniques dans vos fédérations et les sujets, rendez-vous sur notre application





NF DTU 53.12

Le NF DTU 53.12 « Préparation des supports et revêtements de sol souples (textile, PVC, lino) » est entré en vigueur en décembre 2020. Découvrez ce NF DTU et posez vos questions sur les situations vécues sur les chantiers et avec la maîtrise d'œuvre. Cette présentation peut être accompagnée d'un point sur les nouveautés et actualités des revêtements de sol souples.

FÉDÉRATION RÉGIONALE DU BÂTIMENT DE BRETAGNE >

A l'occasion des Assises des métiers, réunion de la section UPMF régionale, présidée par Philippe Nicol le 19 octobre à Saint-Brieuc. Animation par Thierry Houdin avec un focus sur les douches sur plancher bois et la peinture ALGO.

FÉDÉRATION BTP DE L'AIN > Le 2 décembre à l'initiative du président Claude Fontimpe, réunion de la section revêtements de sol à Bourg-en-Bresse, animée par Thierry Houdin.



CARNET SYNDICAL



ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE L'UPMF

NICOLAS BLANGY, a été réélu à l'unanimité président de l'Union Professionnelle des Métiers de la Finition (UPMF-FFB) lors du conseil d'administration du 24 novembre 2022. Le second mandat de Nicolas Blangy débutera au 1^{er} janvier 2023 pour trois années et sera axé sur le développement de la notoriété des services de l'Union, la digitalisation et la promotion des métiers de peintre et de solier.

Agé de 47 ans, Nicolas Blangy est président du groupe PRM & Associés à Amiens (80) comprenant les entreprises Côté Peint (peinture, façade et ITE), Mur et Sol (sols souples), également basées à Amiens, Prospa (fabricants de peintures industrielles) à Longpré les Corps Saints (80) et Doutréleau (peinture, façade et ITE) à Abbeville (80). Il est par ailleurs vice-président du MEDEF de la Somme.

ASSURABILITÉ DES OUVRAGES

Comment s'y retrouver entre technique traditionnelle, courante, garantie parfait achèvement, biennale et décennale ?

FFB ROUEN MÉTROPOLE & TERRITOIRES > Sous la présidence de Christophe Lavenu, réunion de la section professionnelle peinture finitions, le 29 novembre, à Rouen. Animée par Marine Poulhalec.



UN BICENTENAIRE POUR L'ENTREPRISE HERBELIN

L'entreprise Herbelin, forte de 42 salariés et créée en 1820, a fêté son bicentenaire (202 années d'existence !) en septembre dernier avec 150 invités présents. Lors de cette cérémonie, Mme Josette Gallet, 44 ans d'ancienneté et toujours présente au sein de la société, s'est vu remettre par le maire de Dieppe de la médaille Grand Or. Entreprise générale de peinture basée à Dieppe (76) et Abbeville (80), Herbelin est spécialisée dans les domaines du ravalement de façades, de l'isolation thermique, des revêtements de sol, des papiers peints et revêtements muraux, de la décoration intérieure. L'entreprise a ouvert en 2022 en plein centre-ville de Dieppe, un showroom de 50m², dédié à la promotion des savoir-faire de l'entreprise, pour tous les projets de façade ou de décoration intérieure.



BOUCHES-DU-RHÔNE

NICOLAS SERIES a été élu président du syndicat aménagement, peinture, finition des Bouches-du-Rhône, pour un mandat de 3 ans. Il succède à Thierry Fabre.



GRAND-PARIS [GESTES]

Le Conseil d'Administration de GESTES (Groupement des Entrepreneurs Spécialisés dans le Traitement et l'Embellissement des Surfaces) lors de sa séance du 23 novembre a procédé à deux élections :

BERTRAND DEMENOIS, président de GESTES depuis 2021 a été réélu pour une année de transition, afin de préparer la prise de fonction de ses successeurs ;

ERIC PELLEGRIN ET LAURENT ROUVROY, ont été élus respectivement président et vice-président pour un mandat qui débutera le 1^{er} janvier 2024.



HAUTE-LOIRE

JULIEN PLANCHON, dirigeant de l'entreprise Bati & Deco, implantée à Brives-Charensac (43700) et spécialisée dans le second œuvre (plâtrerie et peinture) a été élu président de la Fédération BTP Haute-Loire.



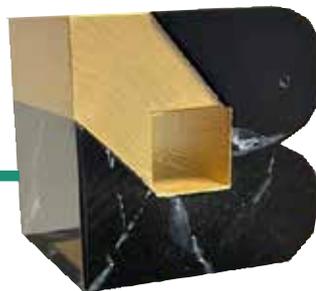


24 HEURES DU BÂTIMENT : PLUS DE 7.000 CHEFS D'ENTREPRISE

Lors des 24 heures du bâtiment, le 18 novembre, plus de 7.000 artisans et entrepreneurs venus de toute la France ont pu écouter le président de la République, le ministre de l'Économie, le ministre du Travail et de l'Emploi et le ministre délégué chargé de la Ville et du Logement. Les chefs d'entreprise ont aussi échangé avec des personnalités, rencontré leurs pairs et partagé leurs passions de construire. Lors de cette journée étaient également organisés des conférences, des ateliers thématiques et un job dating pour des jeunes ingénieurs.



Intervention de Bastien Losfeld, DG de l'entreprise Brunereau et président de la section finition de Charente-Maritime, lors du débat « Les bâtisseurs au cœur du changement ».



LES TROPHÉES (PATINE ET FAUX MARBRE) ONT ÉTÉ DESSINÉS ET RÉALISÉS PAR L'ENTREPRISE DUVAL & MAULER, SITUÉE À MALAKOFF (92) ET SPÉCIALISÉE DANS LA RESTAURATION DU PATRIMOINE DEPUIS 1868.

PRIX DE LA NORMALISATION BNTEC 2022

Chaque année, le BNTEC met à l'honneur plusieurs experts, représentants des parties prenantes à différents travaux de normalisation, en leur décernant le « prix de la normalisation BNTEC ». Le BNTEC souhaite ainsi mettre en avant et encourager les personnes particulièrement actives et reconnues par tous pour leur apport technique et humain, dans les travaux de normalisation de ses commissions. Cette année, Antony Fontaine (UPMF-FFB), Pierre Laruzaz (UMGO-FFB) et Marie-Ève Ramphft (SCSO-UNIKALO) ont été récompensés. Antony, président de la révision du NF DTU 59.3 « Peintures de sol », dans un contexte difficile avec des réunions en présentiel ou visioconférence, a maintenu une présence active des différents membres de la commission. Dans son rôle de président avec ses qualités d'animateur et sa volonté de faire évoluer cette norme, il a permis à chacun des membres de pouvoir pleinement s'exprimer afin de trouver le consensus rédactionnel. Pierre, président du NF DTU 45.4 « Systèmes d'isolation thermique par l'extérieur en bardage rapporté avec lame d'air ventilée », participe à la commission depuis juin 2018 et en est président depuis février 2019. Au sein de ces 4,5 années de travaux, la commission BNTEC P75E sous la présidence de M. Laruzaz a publié 8 parties de NF DTU. Pierre a participé activement à l'ensemble de ces travaux. Il a su au sein de la commission maintenir un bon esprit de travail et arriver à un consensus de l'ensemble des membres. Marie-Eve est membre de la commission du NF DTU 59.3. Dans la catégorie fabricant, elle a fait avancer les travaux de rédaction par sa participation, son assiduité aux débats, son expertise et une recherche permanente du consensus avec les membres d'autres catégories d'intérêt.

BIOPUR

LA PEINTURE AU SERVICE DE LA NATURE.



PEINTURE BIOSOURCÉE

composée majoritairement d'éléments végétaux et minéraux à faible empreinte carbone.

PRIX
PIERRE
POTIER
DES LYCÉENS

2020 DÉCERNÉ
À BIOPUR POUR
SA FORMULATION
INNOVANTE
ET ÉCOLOGIQUE



Produits disponibles en 1L, 2.5L et 10L en aspect mat et velours.

Disponibles dans les 65 agences **JEFCO**

► PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.JEFCO.FR



DÉCAPAGE PEINTURES PLOMB SANS POUSSIÈRE



**DÉCAPANT
MINIUM
DE
PLOMB**



**DÉCAPANT
CÉRUSE
DE
PLOMB**



- ✓ PHASE AQUEUSE,
- ✓ SANS ODEUR,
- ✓ ININFLAMMABLE,
- ✓ SANS ALCOOL BENZYLIQUE,

- ✓ NI NOCIF, NI TOXIQUE,
- ✓ SANS PAPIER DE RECOUVREMENT
- ✓ APPLICATION BROSSE, ROULEAU OU AIRLESS
- ✓ FACILITE D'APPLICATION TEXTURE CREMEUSE

DETOX P82

DÉVELOPPÉ ET FABRIQUÉ
EN FRANCE



www.groupe-licef.fr

758 Rue Du Chat Botté - Z.A.C. Des Malettes - 01700 BEYNOST
Tél. 04 78 31 17 17 - Email : info@licef.fr



Scannez le



ENTRETIEN

Denys Schmoll, président de l'IREF

Denys Schmoll, co-dirigeant de l'entreprise de finition et de façade Eliez à Saint-Denis, a repris la présidence de l'IREF, l'Institut de Recherche et d'Études de la Finition. L'occasion de mettre en lumière cet institut de recherche unique en France.



**POUR NOS LECTEURS
QUI NE CONNAÎTRAIENT
PAS L'IREF, POUVEZ-VOUS
NOUS LE PRÉSENTER
EN QUELQUES MOTS ?**

L'IREF, Institut de Recherche et d'Études de la Finition, est un bureau d'étude indépendant, doté d'un laboratoire spécialisé

dans l'analyse des différents supports et des façades. Ses seules missions sont d'établir des diagnostics, des expertises et des recommandations de traitement afin d'accompagner les maîtrises d'ouvrage, les maîtrises d'œuvre, les entreprises et/ou les cabinets d'experts dans l'identification des supports et l'explication de pathologies. L'équipe est composée d'ingénieurs chimistes qui vont sur site, effectuent des prélèvements et réalisent ensuite tout un tas d'examens quasi cliniques pour reconnaître, identifier et tester leurs éventuelles recommandations et rédiger un rapport complet de leurs observations. L'IREF intervient sur la France entière et pour tout gestionnaire de patrimoine. C'est le seul institut de ce type en France : il n'intervient pas durant le chantier, se contentant de recommandations.

**VOUS AVEZ PRIS LA PRÉSIDENTE DE L'IREF EN 2022.
POUVEZ-VOUS NOUS DIRE QUELQUES MOTS SUR VOUS ?**

Je dirige depuis une dizaine d'années une entreprise spécialisée dans les métiers de la finition et de la façade, vieille de 170 ans. La qualité des prestations et le respect des règles de l'art pour valoriser le patrimoine sont au cœur de mes préoccupations et de celles de mon équipe. Pour moi, il y avait du sens à accepter ce mandat, totalement complémentaire de mon engagement et mon expérience de terrain. Ma

mission qu'en tant que président est d'accompagner l'IREF dans son développement, de l'aider à se structurer sur un marché très porteur mais diffus. Et aussi de garantir sa totale indépendance, une des qualités principales reconnues de l'IREF.

**QUEL BILAN TIRER DE L'IREF DEPUIS SA CRÉATION
EN 1997 ?**

Au fil des années, l'IREF a su se forger une solide réputation auprès de nombreux maîtres d'ouvrage, propriétaires fonciers ou gestionnaires de patrimoine (syndics, bailleurs sociaux), d'architectes, de bureaux d'étude techniques, d'entreprises du BTP ou encore de cabinets d'expertise, qui lui font confiance et le sollicitent régulièrement, dans toute la France.

L'IREF est notamment devenu la référence en matière de reconnaissance, d'entretien et de rénovation des façades et ETICS (systèmes d'isolation thermique par l'extérieur par enduit sur isolant) dont il a contribué à établir les différentes règles professionnelles.

QUELLES ÉVOLUTIONS FUTURES POUR L'IREF ?

L'IREF doit commencer par accroître sa notoriété. En ce sens, nous avons ouvert cette année une page LinkedIn afin de communiquer davantage sur les réseaux sociaux. Il doit également maintenir à jour son expertise et l'étendre aux nouveaux matériaux qui apparaissent sur le marché, par exemple les isolants biosourcés, qui sont de plus en plus plébiscités mais qu'on ne maîtrise pas encore totalement.

Enfin, l'IREF doit élargir la palette des services qu'il propose à ses clients. C'est une réflexion que nous allons lancer dans les mois qui viennent, avec l'ensemble des parties prenantes, en étant vigilant à conserver un positionnement d'institut indépendant, expert dans son domaine d'intervention. ●

+ En savoir plus sur iref-conseil.fr

SUIVEZ ET ENCOURAGEZ LES WORLDSKILLS HEROES !

Les finales régionales de la 47^e édition de la plus grande compétition des métiers du monde, les WorldSkills battent leur plein.

Tout au long de cette édition, l'UPMF-FFB s'associe, avec toute la filière finition, au concours des WorldSkills en lançant la campagne « WorldSkills Heroes » pour mettre en lumière l'excellence de nos jeunes peintres et soliers.

Le public et en particulier les plus jeunes, pourront découvrir sur les réseaux sociaux au fur et à mesure des sélections régionales, les portraits des finalistes et les suivre dans leur entraînement et leur parcours jusqu'en finales nationales à Lyon en septembre 2023.

Découvrez les vidéos des premières sélections régionales en Nouvelle-Aquitaine avec nos premiers finalistes Brice Colard (peinture) et Yassine Zitouni (sol).

VOUS POUVEZ LES SUIVRE ET LES ENCOURAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA COMPAGNE ET DÉCOUVRIR LES PREMIÈRES VIDÉOS !



PROCHAINES ÉPREUVES RÉGIONALES : N'HÉSITEZ PAS À ALLER ENCOURAGER NOS JEUNES HÉROS !

Pays de la Loire : 3 et 4 mars

Parc des Expositions d'Angers

Bourgogne Franche-Comté :

15 et 16 mars au Parc des Expositions de Dijon

Grand Est : 23,24 et 25 mars au Parc des Expositions de Metz

Corse : 21 au 24 mars à Ajaccio

Hauts de France : 23 et 24 mars au Lycée Jacques La Caron

Bretagne : 2 au 4 février

Ile-de-France : 30, 31 mars et 1^{er} avril au Lycée Benjamin Franklin

Normandie : 2 et 3 février (peinture au CFA de Caen et sol au CFA de Coutance)

Centre Val-de-Loire : 9 au 11 mars au BTP CFA de Blois (peinture)

AURA : 9 mars au centre Gerflor à Tarare (sol)

NOTRE OUTIL DE PROMOTION DES MÉTIERS DE LA FINITION

Cet outil recense le « Best of » des ressources existantes pour promouvoir nos métiers de la finition, créées par la FFB, l'UPMF-FFB ou bien encore par des partenaires (CCA-BTP, Onisep...).

Ces différents supports : présentation powerpoint, sites internet, jeux vidéo, vidéo, carnet métier... peuvent être utilisés pour parler de nos métiers et en faire la promotion, notamment par les personnes intervenant devant une classe de collégiens.



46^E WORLDSKILLS

Une médaille d'argent pour Nancy Maurille aux WorldSkills

La 46^e compétition mondiale WorldSkills, dont les épreuves étaient réparties dans plusieurs pays suite à l'annulation de Shanghai, vient de s'achever. Nancy Maurille y a remporté la médaille d'argent en peinture et décoration. Une consécration pour cette jeune peintre qui a gravi les marches de l'excellence avec brio.



VOUS N'ÊTES PAS À VOTRE PREMIÈRE MÉDAILLE NI À VOTRE PREMIÈRE COMPÉTITION. POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER COMMENT VOUS ÊTES ARRIVÉE AUX MONDIALES DES 46^E WORLDSKILLS ?

J'ai commencé en 2018 en remportant les finales régionales peinture et décoration des Pays-de-la-Loire ce qui m'a amenée aux nationales à Caen en novembre. J'ai obtenu la 2^e place et j'ai donc été sélectionnée pour les européennes en 2021. J'y ai terminé 5^e avec une médaille d'excellence. De là, j'ai repassé les sélections pour les mondiaux en tant que « candidate libre » et là, j'ai terminé première de France ! Je suis donc partie pour l'Italie début novembre car les épreuves des mondiales étaient réparties dans plusieurs pays suite à l'annulation de Shanghai. Entre tous ces concours, j'ai fait des pauses. De toute façon, quand il n'y a pas d'objectifs en vue, c'est difficile de se mobiliser. Pour les 46^e mondiales, j'ai repris les entraînements entre mars et octobre au rythme d'une semaine d'entraînement technique par mois plus deux semaines de cohésion avec l'équipe de France. C'est très prenant, j'ai quitté mon travail pour pouvoir me préparer. Je me suis entraînée avec Philippe Paillard, expert métier, en refaisant les anciens sujets et en testant des méthodes.

COMMENT SE SONT PASSÉES LES ÉPREUVES EN ITALIE ?

Nous avions 21h30 d'épreuves réparties sur 4 jours. Le programme était lourd avec notamment des épreuves de rapidité, de précision avec la réalisation d'une porte, d'un grand logo d'1,70mx1,70 m à reproduire et d'un mur en papier peint. Pour vous donner une idée, à Kazan, en 2019, les candidats n'avaient que 20h d'épreuves !

Il y avait énormément de contraintes. Par exemple, il fallait terminer un travail chaque soir car il devait être évalué. Et il faut gérer les sujets en fonction des temps de séchage, des degrés de couvrance de la peinture... Il fallait être rigoureux et savoir faire des choix.

CES DERNIÈRES ANNÉES ONT ÉTÉ INTENSES, QU'EN AVEZ-VOUS RETENU ?

La rigueur, l'organisation de son temps et de son espace de travail, la confiance en soi... Je le vois par rapport à d'autres collègues, pour les chantiers, ça apporte énormément. Travailler dans un espace réduit avec un escabeau, ça apprend à être organisé et à ranger pour ne pas perdre de temps ! Ça me permet de me démarquer par rapport à d'autres confrères, je le fais valoir.

QUELS SONT VOS PROJETS MAINTENANT ?

J'aimerais trouver un poste qui me corresponde, avec de la décoration et à terme, créer mon entreprise. Mais surtout, j'aimerais transmettre et partager mon expérience, pourquoi pas former.

VOUS AVEZ ACCEPTÉ D'ÊTRE LA MARRAINE DE NOTRE CAMPAGNE DES WORLDSKILLS HEROES. QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS ?

J'ai toujours eu envie de faire la promotion de mon métier. Et pour promouvoir nos métiers, il faut savoir en parler, raconter de son vécu, son expérience, c'est plus fort. Avec les WorldSkills Heroes, c'est un moyen de le faire. ●



© MANUMOVIES



DOSSIER

Comment anticiper les difficultés économiques en 2023 ?

La guerre en Ukraine a provoqué des hausses brutales des coûts des matières premières. La Fipecc, l'organisation professionnelle des colles, encres et peintures, constatait le 13 octobre dernier, « une amélioration de la disponibilité des approvisionnements de ses adhérents, qui ne sont plus en situation de pénurie pour la majorité de leurs matières premières. En revanche, les niveaux de prix restent extrêmement élevés – hausses moyennes depuis janvier 2021 de +30 à +60 % des pigments notamment le dioxyde de titane, +100% pour les solvants et les résines époxy, +70 à 100% sur les résines acryliques, vinyliques et alkydes, +25 à 50% sur les emballages et de 50% à 100 % pour les palettes en bois ». Parallèlement à

cette hausse des matières premières, l'inflation s'est établie en France à 6,2 % en 2022, ce qui conduit logiquement les entreprises à revaloriser les salaires pour permettre aux compagnons de préserver leur niveau de vie.

Une spirale infernale ? Un peu oui, il faut bien le reconnaître. Bien sûr, l'idéal serait de répercuter ces hausses sur les devis. Mais une hausse de 20 % à 25 % peut refroidir de nombreux clients. Et cela est d'autant plus compliqué lorsque le coût d'un chantier, déjà signé, s'envole à cause d'une augmentation imprévisible des prix. Pour les entreprises de finition, il faut donc anticiper les hausses de prix, les justifier et identifier des leviers pour amortir les chantiers. Mais cette situation entraînera inévitablement des conséquences à court et moyen terme sur l'activité de la filière. Alors, comment s'organiser ?



Tout augmente. Les prix des matières premières, de la peinture par exemple, mais aussi de la colle. Ceux de l'énergie, de l'électricité et des carburants. Les prix ne cessent de s'envoler pour une inflation mesurée à 26 % dans le BTP, tous secteurs confondus. D'autant plus que, dans le contexte du plan sobriété présenté par le gouvernement en octobre 2022, les entreprises de finition doivent aussi agir pour la planète. Comment s'organisent-elles pour faire face à cette double problématique et pérenniser leur activité ?

Des augmentations tous azimuts

Traditionnellement, la revalorisation des prix des matériaux s'établissait en début d'année, après les négociations entre fabricants et les entreprises. Depuis 2022, la donne a changé, avec cinq augmentations successives des prix des peintures pour une hausse cumulée de 22 %. « Pour les peintures, ces hausses concernent 20 % du coût global d'un chantier, explique Samuel Bretagne.

Pour une activité de revêtement de sol, la hausse cumulée de 18 % des matériaux concerne environ 60 % du prix de vente de la prestation. » Simultanément, comme nous le disions plus haut, une partie des entreprises accordent des augmentations de salaire à leurs employés. Chez AcrylColor, cette augmentation de la masse salariale s'établit à 8,2 %, une hausse supérieure aux années précédentes alors d'environ 5 %. Si elles viennent en réponse à l'inflation galopante, ces augmentations sont aussi un moyen de « conserver les employés dans une période de pénurie de compagnons », précise Samuel Bretagne. Pour autant, cette augmentation à un coût. « A l'année, cela représente 600 k€ pour notre entreprise, ce qui risque de faire passer son bilan en territoire négatif », déplore Bruno Poilpré, dirigeant du Groupe Roulliaud (Notre-Dame-d'Oé, Indre-et-Loire).

Une répercussion sur les prix loin d'être évidente

Pour assurer la rentabilité des chantiers, la répercussion de l'envolée des prix des matières premières et de l'augmentation de la masse salariale paraît indispensable. Mais est-ce si simple ? « Pour les contrats déjà signés, les maîtres d'ouvrage ont encore du mal à parler de renégociation, ce qui va nous obliger à réaliser des affaires à perte, reprend Bruno Poilpré. Et pour les contrats futurs, cette augmentation sera difficile à répercuter, les maîtres d'ouvrage pouvant être tentés par reporter voire annuler leurs projets. C'est déjà le cas pour certains d'entre eux. »

Pour Samuel Bretagne, il faut distinguer entre client professionnel (B2B) et client particulier (B2C).



Le plan sobriété nous impacte peu

« Nous avons pris facilement connaissance du plan de sobriété et, pour être honnête, il nous impacte assez peu, car nous ne sommes pas un grand consommateur d'énergie. Nous ne possédons pas d'atelier et nos bureaux sont entièrement rénovés. En revanche, il nous appartient de faire le maximum pour réduire notre empreinte carbone.

En tant que chefs d'entreprise, nous avons un devoir d'exemplarité qui est, de plus, un levier d'identification pour nos salariés. Adopter des gestes vertueux, c'est répondre à une demande émanant des jeunes compagnons. C'est un moyen d'améliorer la marque employeur de son entreprise et de donner un sens supplémentaire à notre métier. »

Samuel Bretagne,
Chef d'entreprise d'AcrylColor (Niort)
vice-président de la FFB
des Deux-Sèvres (79)





INTERVIEW D'OLIVIER SALLERON PRÉSIDENT DE LA FFB

LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT SUBISSENT-ELLES TOUJOURS LES CONSÉQUENCES DE LA HAUSSE DU COÛT DES MATIÈRES PREMIÈRES ?

Oui, pour leur grande majorité, compte tenu de la durée qui s'écoule entre prise de commande et livraison du chantier. Il suffit de regarder le BT01 pour l'illustrer ; à fin septembre 2022, il progresse de 6 % sur six mois, de 7 % sur douze mois et de 12 % par rapport à décembre 2020. Seule exception, ce qu'il se passe depuis août 2022, avec une stabilisation, voire une baisse du prix de nombre de matériaux, qui conduit à une érosion du BT01 de 0,6 % en septembre. Mais cette inflexion risque de s'effacer très vite, sous les coups de boutoir de la crise de l'énergie que nous traversons. J'ajoute que les entreprises de BTP subissent non seulement la hausse de ces coûts des matériaux, mais aussi les conséquences qui en découlent en termes de fragilisation pour elles-mêmes. De fait, trop souvent encore, les marchés restent signés à prix fermes et les entreprises se retrouvent à porter seules le poids du choc.



© ARTHUR MAIA 19033

CONCERNANT LA HAUSSE DRASTIQUE DES COÛTS DE L'ÉNERGIE, QUELLES SONT LES MESURES DONT BÉNÉFICIE LE BTP ?

Elles sont au nombre de trois. La première, générale, se résume en l'accès, pour une partie (de l'ordre de 50 %) de leur consommation, aux prix de l'Arenh (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique), soit aujourd'hui 42 €/MWh, près de dix fois moins que les prix de gros sur le marché européen. Pour l'électricité, vient ensuite pour les TPE (moins de 10 salariés et moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires) souscrivant de petites puissances (moins de 36 kVA) le bouclier tarifaire, identique à celui des ménages. Leur facture d'électricité progressera alors de 15 % au plus en 2023. Toujours en ce qui concerne l'électricité, les autres TPE et les PME (moins de 250 salariés, de 50 M€ de chiffre d'affaires et de 43 M€ de bilan) bénéficieront du droit de l'amortisseur électricité. Appliqué directement par le fournisseur, il prendra en charge 50 % de la part « énergie » de la facture (hors abonnement, coûts d'acheminement dans le réseau – Turpe – et hors taxes) pour sa tranche comprise entre 180 et 500 €/MWh. Les premières remontées de terrain montrent une baisse de la facture d'environ 20%. Ce qui ne permet pas de compenser, loin s'en faut, la multiplication par cinq ou six de la facture avant l'aide. Pour les autres et pour le gaz, un « guichet unique » a bien été mise en place, mais l'accès aux aides qu'il distribue impose de démontrer que les montants associés aux achats de gaz et/ou d'électricité (toutes taxes comprises hors TVA déductible) excède 3 % du chiffre d'affaires, condition très rarement remplie dans le bâtiment.

CES MESURES SONT-ELLES SUFFISANTES ? QUELLES DEMANDES SUPPLÉMENTAIRES LA FFB FORMULE-T-ELLE VIS À VIS DES POUVOIRS PUBLICS ?

Elles ont clairement le mérite d'exister, mais ne permettront pas de compenser la hausse dans le BTP. Pour accompagner le secteur et éviter l'hémorragie de l'emploi dans le bâtiment, nous demandons l'indexation systématique de tous les marchés et la mise en place d'un observatoire des prix des matériaux, qui donne de la visibilité nécessaire aux entreprises pour remettre sereinement leurs prix. Bruno Le Maire a d'ailleurs répondu favorablement à cette dernière demande lors des « 24 h du bâtiment », annonçant la mise en place de cet observatoire en janvier 2023. Par ailleurs, nous avons demandé la restauration du crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des locaux des TPE-PME, et nous l'avons obtenue dans la Loi de finances pour 2023. Cela permettra d'engager plus facilement des travaux visant à moins souffrir de l'envolée des coûts de l'énergie. Enfin, nous souhaitons un net renforcement du soutien aux entreprises face à l'envolée de leur facture d'énergie, quelle qu'en soit la forme. ●

PS : entre le début 2022 et le début 2023, le tarif moyen du contrat d'électricité (hors bouclier énergétique mais avec amortisseur électricité) passerait d'environ 60 €/MWh à près de 300 €/MWh, soit une multiplication par 5.



QUELQUES CHIFFRES POUR 2023



0,4%

DE CROISSANCE
DU PIB



4,3%

D'INFLATION



3%

DE TAUX D'INTÉRÊTS
IMMOBILIER



Pour les premiers, les contrats sont généralement signés 6 mois à 2 ans à l'avance. Aussi, les devis ne correspondent plus à la réalité des prix du marché. Pourtant, les clauses de révision sont loin d'être automatiques. En effet, peu de professionnels acceptent les clauses de révision, abonde Samuel Bretagne. Parfois de gré à gré, cela peut arriver. Cependant, pour les maîtrises d'ouvrages publiques ou semi-publiques, la réglementation n'est jamais appliquée. Par conséquent, je me refuse à aller sur ce type de marché par manque total de visibilité. » Il poursuit : « Il est impossible de modifier un chantier en cours, seuls les gros faiseurs ont la capacité de le faire. C'est un sujet sur lequel nous militons avec l'appui de notre Fédération départementale. » Pour les clients B2C, les chantiers sont généralement réalisés dans les quatre mois suivant la signature du



Augmenter les salaires, oui, mais pas d'un seul coup.

« Dans nos métiers de la finition, les devis sont basés à 80 % sur de la main d'œuvre. Le problème est que les minima de la grille de salaire, qui viennent d'être adoptés en région Centre Val-de-Loire, viennent d'augmenter de 9,37 %. Cette augmentation nous fait perdre arithmétiquement 8 % de nos marges sur nos devis. Je ne suis pas contre des augmentations de salaires, afin que nos compagnons ne soient pas lésés dans ce contexte inflationniste, mais pas en un an. Il nous faudrait plus de visibilité si l'on ne veut pas que l'existence de nos entreprises soit menacée ».

**Bruno Poilpré, dirigeant du Groupe Roulliaud
(Notre-Dame-d'Oé, Indre-et-Loire)**



devis, « une temporalité qui permet de faire avec les hausses intermédiaires des prix des matériaux. » Mais ce n'est pas pour autant qu'une augmentation des tarifs est possible. « Nous pouvons faire évoluer les prix, mais très progressivement, et uniquement sur les prestations B2C où nous pouvons justifier nos tarifs par un élément différenciant. Sur les chantiers B2B, c'est tout bonnement impossible; un interlocuteur nouvellement installé arrivera toujours avec des prix plus bas », déclare Samuel Bretagne.

« Une année 2023 qui s'annonce difficile »

L'inflation, en 2023, est encore une question ouverte. Les projections demeurent contradictoires, entre une décélération et une augmentation jusqu'au printemps. Un climat d'instabilité pour les entreprises de finition qui craignent de nouvelles hausses des matières premières et du coût de l'énergie.

2022 fut déjà une année difficile. Samuel Bretagne explique que les augmentations des coûts ont fait fondre les marges d'AcrylColor. « Généralement, nos marges représentent environ 5 à 7 % de notre chiffre d'affaires. Cette année, elles ne sont plus que de 2 %. Et cela à cause de l'augmentation du prix des matériaux qui nous oblige à rogner sur nos



Comment anticiper les difficultés économiques en 2023 ?



Soyons innovants ensemble pour trouver nos solutions.

« Des engagements sur une validité des prix suffisamment longue pour avoir plus de visibilité et nous permettre de répondre correctement à nos marchés, des solutions de stockage mutualisés ? La porte est ouverte à la réflexion et surtout aux solutions. »

Mathieu Roudié,
président de la section finition
de Haute-Garonne



marges pour demeurer compétitifs.» Or, le carnet de commandes n'était jusque-là pas un problème, au contraire. Mais qu'en sera-t-il en 2023 ? « Nous ressentons une certaine frilosité de la part des particuliers. La période du réaménagement de la maison en faveur du télétravail est passée et nous faisons face à une réduction sensible des demandes de rendez-vous et de devis par exemple. Pourtant, Niort est la quatrième place financière française étant donné l'implantation des mutuelles avec une clientèle de CSP+. Même pour ces personnes, il existe une certaine frilosité : il y a des projets, mais leur financement est remis à plus tard. »

Alors que faire ? Samuel Bretagne dessine deux chemins possibles. « Soit vous décidez de réduire les charges et dans ce cas-là vous ne remplacez pas les départs volontaires en assumant de réduire votre activité le temps de laisser passer la crise. Soit vous cherchez à faire davantage de volume en réduisant les prix de -20 à -30 % avec pour conséquence de tuer le marché en habituant les maîtrises d'ouvrage à des tarifs inférieurs au coût réel et, avec en tête, l'idée qu'il faudra 10 ans pour revenir à ce même coût réel. »

L'envolée des prix est un frein évident à l'activité des entreprises de la finition, notamment dans leur capacité de projection. Ces augmentations sont aussi l'occasion d'apprendre à gérer très précisément ces stocks pour ne pas « avoir de matériel dormant. » Une stratégie qui « peut sauver un résultat et qui demande un engagement total pour tirer l'entreprise vers le haut », conclut Samuel Bretagne. Pourtant, le secteur demeure porteur. Les entreprises de la finition, à l'image d'AcrylColor, mettent en exergue le besoin de nouveaux salariés : « 2023 s'annonce difficile, en particulier parce qu'il nous manque encore des compagnons. » ●



2023, COUP DE FROID SUR LE NEUF

2022 ressort comme une bonne année pour le bâtiment, dont l'activité croît de 3,7 % en volume. Le logement neuf s'affiche à +5,1 % grâce à une bonne dynamique des mises en chantier sur 2021 et 2022 (environ 400 000 par an) ; l'activité en non résidentiel neuf progresse de 6,6 %, portée par les bâtiments industriels et assimilés, ainsi que les commerces ; enfin, l'amélioration-entretien se lit à +2,1 % et renoue quasiment avec son volume d'activité de 2019. En termes d'emploi, 2022 se solde sur la création nette de 15 000 postes –salariés et intérimaires en équivalent-emplois à temps plein (ETP)– dans le secteur, malgré une intensification des difficultés de recrutement.

En 2023, l'activité bâtiment s'affichera encore en croissance, bien que très modeste à +0,7 %, notamment grâce à des carnets de commandes à bon niveau fin 2022. Toutefois, le logement neuf entrerait en crise, à -2,6 % compte tenu d'une forte baisse de près de 10 % des mises en chantier, qui tomberaient à 360 000 unités, suite à la chute des permis (-21,3 %) et à l'effondrement des ventes de 2022. Le non résidentiel neuf ralentirait fortement, à +1,7 %, eu égard à la détérioration du contexte économique et financier qui pèserait sur les surfaces autorisées (-0,8 %). Quant à l'activité en amélioration-entretien, elle resterait bien orientée, à +2,0 %, tirée par une accélération –toutefois contenue– de la rénovation énergétique. L'emploi dans le bâtiment se stabiliserait en 2023, avec des créations nettes au cours du premier semestre, puis l'amorce d'un décrochage sur la deuxième partie de 2023. ●

ELYOPUR LAQUE

LAQUE POUR MURS ET BOISERIES
RESPECTUEUSE DE LA SANTÉ
ET DE L'ENVIRONNEMENT



Retrouvez la gamme ELYOPUR LAQUE dans les magasins Seigneurie, Le Comptoir Seigneurie Gauthier et sur seigneuriegauthier.com

 **SEIGNEURIE**[®]

LA PERFORMANCE POUR VOS PROJETS



Comment l'employeur peut-il réglementer le port du vêtement sur le lieu de travail ?



Commentaire de l'Arrêt C-344/20
du 13 octobre 2022 de la Cour de
Justice de l'Union Européenne

Interdire le port visible de signes religieux sur le lieu de travail ne constitue pas une discrimination directe si cette règle s'applique à tous les salariés d'une entreprise, mais le juge doit vérifier que cela ne constitue pas une discrimination indirecte. Dans un arrêt rendu jeudi 13 octobre 2022, la Cour de justice de l'Union européenne laisse une certaine marge d'appréciation aux juridictions nationales pour apprécier le principe européen de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail.

Égalité de traitement

La Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) s'est, une nouvelle fois, prononcée sur l'interdiction du port visible de signes religieux dans les locaux d'une entreprise. Saisis dans le cadre d'une affaire opposant depuis 2018 une société gérant des logements sociaux en Belgique à une candidate à un stage qui s'est vue refuser de porter le voile ou tout autre couvre-chef, les Juges Européens ont été interrogés par le Tribunal du Travail Francophone de Bruxelles sur deux points, à savoir si les termes « la religion ou les convictions » figurant dans la directive européenne relative à l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail sont à interpréter séparément ou comme les deux facettes d'un même critère, et si l'interdiction du port d'un signe ou d'un vêtement connoté constitue une discrimination directe fondée sur la religion.

« La directive 2000/78/CE doit être interprétée en ce sens que les termes « la religion ou les convictions » y figurant constituent un seul et unique motif de discrimination couvrant tant les convictions religieuses que les convictions philosophiques ou spirituelles », explique la CJUE dans son arrêt rendu jeudi 13 octobre.

Elle en profite pour rappeler que : « Le motif de discrimination fondé sur la religion ou les convictions est à distinguer du motif tiré des opinions politiques ou de toute autre opinion ».

Puis, la Cour poursuit en expliquant : « Une disposition d'un règlement du travail d'une entreprise interdisant aux travailleurs de manifester en paroles,

de manière vestimentaire ou de toute autre manière, leurs convictions religieuses ou philosophiques, quelles qu'elles soient, ne constitue pas, à l'égard des travailleurs qui entendent exercer leur liberté de religion et de conscience par le port visible d'un signe ou d'un vêtement à connotation religieuse, une discrimination directe « fondée sur la religion ou les convictions », au sens du droit de l'Union, dès lors que cette disposition est appliquée de manière générale et indifférenciée ».

Néanmoins, les Juges Européens ajoutent que cette règle : « est toutefois susceptible de constituer une différence de traitement indirectement fondée sur la religion ou sur les convictions s'il est établi (...) que l'obligation en apparence neutre qu'elle contient aboutit, en fait, à un désavantage particulier pour les personnes adhérant à une religion ou à des convictions données ».

Politique de neutralité

Pour aider un Tribunal National à rendre une décision, la CJUE précise : « Une différence de traitement ne serait pas constitutive d'une discrimination indirecte si elle était objectivement justifiée par un objectif légitime et si les moyens de réaliser cet objectif étaient appropriés et nécessaires ».

Elle rappelle également que : « La simple volonté d'un employeur de mener une politique de neutralité, bien que constituant en soi un objectif légitime, ne suffit pas, comme telle, à justifier de manière objective une différence de traitement indirectement fondée sur la religion ou les convictions ».

Elle finit par rappeler : « Le caractère objectif d'une telle justification ne peut être identifié qu'en présence d'un besoin véritable de cet employeur, qu'il lui incombe de démontrer. »

Le souhait d'un employeur d'afficher une image de neutralité à l'égard des clients se rapporte à la liberté d'entreprise et revêt, en principe, un caractère légitime, notamment lorsque seuls sont impliqués, par l'employeur dans la poursuite de cet objectif, les travailleurs qui sont supposés entrer en contact avec les clients de l'employeur. ●



Votre partenaire idéal SUR TOUS VOS CHANTIERS

PRB
COLOR
INFINIFIX



Bientôt
disponible



COLOR INFINIFIX



Prêt à l'emploi



PEINTURE 2 EN 1 MULTISUPPORTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

- ➕ Solution tout en un : primaire et finition
- ➕ Résistance renforcée : PRB glass technology
- ➕ Lessivable et résistante au lustrage

FAMILLE I - CLASSE 7b2

SIKKENS ALPHA UNIVERSAL

OPTEZ POUR UNE SOLUTION SIMPLE, RAPIDE ET EFFICACE



2 EN 1

IMPRESSION ET
FINITION



Polyvalent : murs,
plafonds et boiseries



Allie esthétique
et garnissant



Recouvrable
dans la journée

UNE GAMME COMPLÈTE DE PEINTURE INTÉRIEURE

En 1L - 5L - 10L



sikkens

FOR THE BEST





VÉHICULES UTILITAIRES

Crise, comment s'en sortir ?



Les professionnels du bâtiment ont subi moult hausses qui mettent à mal leur trésorerie. La facture automobile notamment s'envole. Heureusement, il existe des solutions pour contenir la note.

Guerre, pénuries, inflation, nous vivons une période fort troublée (doux euphémisme). Les professionnels du bâtiment sont financièrement impactés par ces événements. Le chapitre transports, notamment, est touché par des hausses singulières. Depuis le début de l'année le secteur a connu :

- l'augmentation du prix du pétrole. Le litre de diesel bat tous ses records à la pompe. En ville, ce carburant coûte régulièrement plus de 2,20 euros. Du jamais vu ! Pour rappel, il était en moyenne à 1,40 euros avant l'épisode Covid. Pour un artisan, se rendre sur un chantier "éloigné" commence à se faire sentir. Depuis quelques temps en outre, le diesel est devenu, on ne sait par quel tour de passe-passe fiscal, plus cher que l'essence.
- les pénuries de carburant d'octobre, dues au blocus des raffineries. Les artisans ont dû se lever plus tôt pour passer aux pompes prises d'assaut et patienter des heures pour remplir le réservoir de leur VUL. Les plus malchanceux se sont retrouvés parfois "en carafe". Avec pour conséquences des journées de travail perdues.
- une forte inflation. Les véhicules sont plus chers, l'entretien et les pièces détachées aussi. Les assurances devraient suivre...

- l'incitation du gouvernement à passer au véhicule électrique, via la mise en place de ZFE notamment. Seul hic, le VE est globalement plus cher de 30 % que son équivalent thermique.

Tout cela grève le budget automobile.

Que faire ?

Pour agir, on peut :

- emprunter les transports en commun. Les ouvriers se rendent sur les chantiers en métro ou en bus. Avantage ? Ces trajets ne sont pas comptabilisés dans le temps de travail, contrairement aux déplacements en auto. Du coup, désormais 35 heures, c'est 35 heures sur site. Autre avantage, les ouvriers sont moins fatigués.
- maximiser ses déplacements. Il s'agit de faire la chasse aux trajets inutiles. Un véhicule relais peut acheminer outils et matériaux sur l'ensemble des chantiers de l'entreprise. Le covoiturage est aussi une solution. Le matin, un conducteur passe chercher les ouvriers résidant autour de chez lui.
- utiliser les nouvelles mobilités. On peut opter pour de nouveaux moyens de transports : vélo, VAE (vélo à assistance électrique) ou trottinette. Encore peu répandus, les "vélos ateliers" dotés d'un coffre pour le matériel acheminent artisan et outillage. ● ● ●

Crise, comment s'en sortir ?

- ● ●
- passer au véhicule électrique. Le VE bénéficie du stationnement gratuit dans certaines villes. Il demande un entretien réduit et épisodique. En revanche, son prix d'achat reste supérieur. La guerre en Ukraine a fait grimper le tarif de l'électricité. Les recharges, notamment publiques, se sont envolées. Et l'exécutif annonce des coupures pour cet hiver...
- remplacer son vieux VUL ? Les utilitaires usés "jusqu'à la corde" connaissent souvent des pannes mécaniques qui les immobilisent. Les VUL récents avec Stop&Start intégrés, consomment peu et la fréquence de leurs entretiens a été allongée. En revanche, ils sont chers à l'achat.
- se lancer dans l'éco-conduite ou "conduite intelligente". Il s'agit d'un apprentissage basé sur l'anticipation, la fluidité et le respect du code de la route. Il bannit accélérations et freinages

brutaux. La mise en place d'une politique de ce type entraîne une réduction de la pollution et de la consommation de 10 à 30%. Cela réduit aussi l'entretien, l'usure du véhicule et les coûts de remise en état. Enfin, le risque routier diminue également. Les accidents et les blessures corporelles sont plus rares. En conséquence, les pertes d'exploitation liées à des VUL immobilisés ou des employés blessés sont moindres. Du coup, rien n'empêche de négocier une baisse de sa prime d'assurance. Il existe de très nombreuses offres de formation dispensées en cours théoriques en salle, sur simulateur, ou en e-learning (par correspondance). Les plus efficaces sont celles qui intègrent une partie concrète "au volant".

En matière d'économies, il n'existe pas de solution miracle. Mais une foule d'éléments à considérer au cas par cas, permet de contenir la note. ●



PRAGMA MOBILITY, L'HYDROGÈNE À VÉLO

Créée en 2020, cette petite marque basque propose des solutions de mobilité légère à l'hydrogène. A l'achat, un vélo Alpha Néo qui pèse 30 kg, coûte 5 690 euros HT (un triporteur 9 990 euros). Il dispose de 150 km d'autonomie et une recharge demande 2 minutes dans une station dédiée. En LLD, le coût est de 79 euros/mois (hydrogène illimité et entretien inclus), avec un premier loyer de 1 700 euros HT. Les vélos seront disponibles en juin 2023. Un scooter à hydrogène rejoindra la gamme en 2024.



ALD AVALE LEASEPLAN

Ça bouge dans le secteur très porteur de la LLD. ALD, la filiale de la Société Générale, vient de reprendre son grand concurrent hollandais LeasePlan, numéro 1 du leasing auto en Europe. En contrepartie, ALD s'est engagée à céder des activités dans 6 pays pour respecter les règles de la libre concurrence. Avec une flotte de 3,5 millions de véhicules, la nouvelle entité devient un acteur mondial majeur. Début 2022, c'était le Crédit Agricole qui se rapprochait de Stellantis, également au sujet de la LLD et des nouvelles mobilités.



LA FILIÈRE VÉLO SE STRUCTURE

L'industrie du cycle entend relocaliser la production. Objectif : assembler 2 millions de vélos, d'ici 2030, en France. Du coup, la filière demande à l'état de ramener la TVA sur l'entretien-réparation à 5,5 %. Celle-ci rappelle qu'en ville, le transport à vélo serait 1,6 fois plus rapide qu'en camionnette. Une idée pour la livraison d'outils ou de matériaux sur les chantiers. Le gouvernement, de son côté, a annoncé qu'il débloquerait en 2023 une enveloppe de 250 millions d'euros pour le développement du vélo.



LA FRANCE LOIN DES 100 000 BORNES

L'état voulait un réseau de 100 000 bornes de recharges électriques à la fin 2022. En novembre, la France en comptait seulement 75 000. Ne figurent pas dans ce comptage, les bornes sur site d'une entreprise ou destinées à un usage privé. L'Avere-France déclare que ce nombre est insuffisant au vu de la croissance rapide des véhicules électriques. On attend entre 2 à 6 millions de véhicules électriques à l'horizon 2030. Pour accompagner cet accroissement, il faudrait 480 000 bornes. Il reste donc encore du pain sur la planche.



STIX A340

LVT Project

COLLE ACRYLIQUE POUR SOLS SOUPLES SPECIALE LVT

Facile à appliquer

Blocage rapide du revêtement

Performances élevées



Retrouver tous nos produits sur notre site internet www.Bostik.fr



CLUB ALLIANCE

Les produits durables dans la filière finition

La 16^e Rencontre du Club Alliance s'est tenue le 15 octobre dernier. Professionnels et industriels ont échangé durant une matinée sur le thème : « Les produits durables dans la filière finition. Soyons clairs ! »



“

Le Club Alliance, la voix du savoir-faire des professionnels de la finition.

Le Club Alliance offre bien plus que des rencontres entre fournisseurs et entrepreneurs et qu'un espace publicitaire dans notre magazine Reflets et Nuances. Il est un centre d'actions pour la défense et le développement du savoir-faire des professionnels de la finition. Dans ce contexte difficile pour tous, nous avons plus que jamais besoin du soutien de tous les acteurs. Je tiens à remercier nos partenaires fabricants* de produits, de matériels et prestataires de service qui vont au-delà de nos échanges commerciaux en s'engageant à nos côtés.

Bruno Poilpré, Président du Club Alliance

Vous souhaitez rejoindre le Club Alliance, contactez Dorothée Bruchet bruchetd@upmf.ffbatiment.fr

*liste à retrouver en page 2

Il y a deux manières pour les entreprises du secteur de la finition d'appréhender les enjeux environnementaux et réglementaires en cours : soit elles se contentent de s'adapter aux évolutions réglementaires soit elles décident d'être acteurs de ces transformations et d'en faire des opportunités. Seulement, à l'heure où les produits durables et notamment biosourcés prennent de l'ampleur dans l'offre et la demande, les définitions ne sont pas toujours claires et interprétables.

C'est dans cette logique d'opportunités que professionnels et industriels ont réfléchi en ateliers, sur deux axes principaux : la crédibilité et l'attractivité. À l'issue de ces échanges des pistes de plan d'actions collectifs se sont dessinés autour de 4 thèmes : Informer / Mesurer / Certifier / Former et Fédérer et 3 cibles ont été définies : jeunes, donneurs d'ordres et professionnels. Une deuxième phase de travail va désormais s'amorcer pour hiérarchiser les sujets et concrétiser les actions. Ce travail sera réalisé par la commission peinture de l'UPMF-FFB. ●

Les Rencontres du Club Alliance

Les Rencontres du Club Alliance sont des moments d'échanges entre les entreprises membres de l'UPMF-FFB et leurs fournisseurs partenaires. Chaque année, le Club Alliance organise des Rencontres dans une région différente.

L'objectif est :

- de favoriser un lien étroit entre les entreprises locales et les partenaires.
- d'échanger et agir ensemble avec des interlocuteurs décisionnaires sur les grands enjeux de nos métiers : la digitalisation, la transition écologique, la valorisation de nos métiers, le recrutement, etc.

Ces Rencontres ont notamment débouché sur la réalisation des fiches pratiques peinture et sol. ●



Nouveau : Rencontre Nationale lors du déjeuner de l'Assemblée Générale de l'UPMF-FFB le 8 juin 2023 à Paris.



L'excellence à portée de main.

Intégrer une équipe d'experts
et écrire notre histoire commune.

Encouragés et soutenus par nos managers de proximité,
nos collaborateurs se développent au quotidien en révélant
leur expertise technique et leur savoir-faire.

Partageons la passion de construire. **Bâtir en responsable.**



www.sto.fr

sto 

Bâtir en responsable.



NUMÉRIQUE

Les logiciels RH

En 2022, le secteur du BTP est un des premiers employeurs de France avec 1,4 million d'emplois. C'est dire l'enjeu de la gestion des ressources humaines dans un secteur composé à 96% d'entreprises de moins de 10 salariés.

Zoom sur la digitalisation des RH et les solutions du marché.

Selon le dernier rapport du cabinet Gartner, l'avenir du monde du travail en 2023 est décrit comme une priorité absolue par 42% des responsables RH même si près de 36% d'entre eux déclarent que leur stratégie de recrutement est insuffisante pour trouver les compétences dont ils ont besoin. Plus que jamais, la gestion des RH est donc au cœur du développement des entreprises qui doivent faire preuve d'agilité en s'adaptant en permanence aux phénomènes sociétaux qui les impactent, de la crise de la Covid-19 en passant par la pénurie de main-d'œuvre. C'est d'autant plus vrai dans le domaine du bâtiment pour lequel la gestion des ressources humaines est fortement impactée par les complexités propres à ce secteur : conventions collectives multiples, manque de main-d'œuvre qualifiée, besoins en formation ou encore santé au travail et prévention des risques professionnels. Pourtant, de nombreux outils logiciels sont susceptibles de faciliter le quotidien des services RH voire de devenir de véritables accélérateurs de leur stratégie de recrutement et de suivi. Dans un tel contexte, les chefs d'entreprise du

BTP se doivent de renforcer leur gestion des RH en s'armant des bons outils.

SIRH

La plupart des logiciels RH d'une entreprise sont regroupés dans un Système d'Information Ressources Humaines (SIRH) qui accompagne le service RH dans ses missions quotidiennes. Selon la solution choisie, ils assurent la gestion et l'automatisation de la paie, le suivi de l'évolution des carrières ou encore la gestion du recrutement. Ce marché est en pleine ébullition. Ainsi, selon la société d'études Markess, l'année 2021 a été marquée par un fort rebond du marché des logiciels RH dont la croissance a quasiment doublé notamment avec la montée en puissance des solutions logicielles avec abonnement (Software As A Service ou SaaS) qui sont hébergées dans le Cloud.

Usages

Très polyvalents, les logiciels RH assurent une gestion à 360° de l'ensemble des activités liées aux ressources humaines d'une entreprise : gestion du temps de travail, suivi des notes de frais, organisation du processus de recrutement mais



aussi gestion des bulletins de paie. Ainsi, cette dernière est facilitée grâce à un suivi quotidien des heures travaillées, des congés, des absences ou encore des cotisations sociales que l'outil calcule en fonction des conventions collectives. De même, les SIRH permettent de gérer les collaborateurs de l'entreprise : du recrutement à la gestion de l'évolution de carrière en s'appuyant sur l'ensemble des informations relatives à chaque salarié – son identité, ses diplômes, son salaire mais aussi ses compétences. Concernant le recrutement, la plupart des logiciels de RH simplifient le traitement des différentes candidatures, optimisent la diffusion d'offres d'emploi et organisent le suivi du processus d'intégration dans l'entreprise.

Avantages

Les avantages des logiciels RH sont nombreux : augmenter l'efficacité du service RH, améliorer les conditions de travail des employés et les fidéliser, réaliser des économies ou encore sécuriser les données de l'entreprise. Ainsi, ils contribuent à automatiser bon nombre de tâches répétitives telles que l'édition des fiches de paie et la gestion des plannings mais aussi d'avoir une vision synthétique des activités et du taux d'occupation des employés. Dotés de tableaux de bord et d'outils de reporting, ils assurent aux RH un suivi optimal des ressources voire de leur évolution de carrière ou de leurs besoins de formation. Certains outils offrent des droits d'accès aux collaborateurs de l'entreprise qui souhaitent actualiser eux-mêmes leur profil et leurs demandes de formation. Les responsables RH gagnent en disponibilité et peuvent donc se concentrer sur des tâches à plus forte valeur ajoutée ! A noter enfin que l'utilisation d'un SIRH permet d'assurer le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Solutions SaaS

A l'instar des autres secteurs d'activité, la majorité des TPE et PME du BTP se tournent vers des suites logicielles RH SaaS hébergées dans le Cloud et pour lesquelles elles s'acquittent uniquement d'un abonnement mensuel ou annuel. Trois avantages majeurs guident ce choix : un investissement réduit, une facilité d'utilisation mais aussi une simplification des mises à jour. Par ailleurs, nul besoin d'installation sur un disque dur ! Les applications SaaS sont accessibles partout depuis un smartphone, un PC ou une tablette disposant d'un navigateur web et d'une connexion internet.

Ainsi, Fortify, spécialiste français du SIRH et de la paie, propose 2 logiciels dédiés aux RH : Silae et Gestion des talents. Silae est aujourd'hui un des logiciels privilégiés par le secteur du BTP. Il permet de simplifier la gestion de la paie par une approche collaborative, une automatisation poussée et surtout une ergonomie simple. Il s'adresse aussi aux collaborateurs de l'entreprise qui peuvent se connecter librement à leur espace afin de consulter leurs plannings, leurs compteurs de temps, faire leurs demandes de congés ou encore télécharger

leurs bulletins de paie. Les mises à jour de la législation sociale et des conventions collectives sont totalement automatiques dans Silae ; aucune veille juridique ni re-paramétrage sont donc nécessaires. De même, l'outil Gestion des talents de Fortify permet d'organiser et de suivre les entretiens professionnels mais aussi les recrutements (grâce notamment à l'élaboration de fiches de poste et à la planification des entretiens), la formation et la gestion de la rémunération.

Open-source

Peu de solutions open-source (et gratuites) de gestion des RH sont disponibles sur le marché. Néanmoins, l'une d'entre elles affiche des promesses à la hauteur des attentes des PME/TPE : Odoo. Ainsi, cet outil dispose de nombreux modules qui n'ont rien à envier aux solutions payantes : gestion des employés (congés, notes de frais), du recrutement (de l'offre d'emploi à l'entretien d'embauche), des congés ou encore des entretiens d'évaluation annuelle. ●

SOLUTION DE PAIE EXTERNALISÉE AVEC E-BTP

E-btp est le premier portail internet de services réservés aux artisans et entrepreneurs de la FFB et de la FNTP. Il propose notamment aux entreprises du BTP une solution alternative d'externalisation de la gestion des fiches de paie. Chaque mois, il suffit de se connecter à e-btp et de fournir les informations relatives aux activités de ses salariés (jours travaillés, absences, indemnités de déplacement, primes). Le gestionnaire de compte dépose ensuite dans l'espace abonné de l'adhérent les éléments de paie dans un délai de 48h selon un calendrier convenu à l'avance. Il ne reste qu'à imprimer et transmettre les bulletins de paie aux salariés. Ce service est disponible pour toutes les entreprises adhérentes à partir de 1 salarié. Il permet de bénéficier d'un gestionnaire de paie privilégié et spécialisé dans le secteur du BTP qui s'engage sur l'exactitude des paies et des déclarations sociales. Enfin, ce service d'e-btp dispose d'une assistance en ligne assurée par des experts de paie spécialisés en convention bâtiment et TP. Le tarif proposé est de 20€ par bulletin de paie auxquels s'ajoutent des frais de gestion annuels de 360€.

➕ En savoir plus sur <https://www.e-btp.fr/>





DÉCORATION INTÉRIEURE

Adoptez l'ultra-personnalisation

Pour le peintre en décor, l'ultra-personnalisation se vit au quotidien. « Chaque jour, nous travaillons avec des architectes et décorateurs d'intérieur dont les clients expriment le souhait de réaliser un projet différent du voisin. L'ultra-personnalisation étant associée à la couleur, nous créons les teintes à l'œil, en harmonie avec une moquette, un tissu, etc. C'est notre savoir-faire », campe Sébastien Albert, directeur général de Duval et Mauler à Malakoff (92). Un travail d'orfèvre : « il faut une à deux heures pour qu'un compagnon trouve la teinte la plus proche de celle souhaitée. Il l'ajuste avec précision en sachant quel sera son rendu une fois la peinture sèche ». Si cette ultra-personnalisation coule de source chez Duval et Mauler, « elle s'est accentuée après la pandémie de Covid, constate Agnès Lafarge, marketing manager visuel communication au sein du groupe Antalis. Dans le retail*, nous sommes très sollicités à ce sujet. Nous constatons que les individus cherchent de plus en plus à se différencier les uns des autres. Il y a aujourd'hui un vrai besoin d'être unique à travers l'ultra-personnalisation. Or, il y a 10 ans, elle

était plutôt offerte comme une prestation haut-de-gamme ». Comme ces sacs Louis Vuitton griffés aux initiales de leur porteur. Mais aujourd'hui, grâce à des configurateurs 3D ultra-aboutis, les constructeurs automobiles comme les cuisinistes la mettent à la portée du plus grand nombre. « Avec la technologie d'impression numérique, il est possible de réaliser de l'unique sans payer un prix exorbitant », continue Agnès Lafarge. En décoration, et notamment avec le papier peint, elle est le moteur de l'ultra-personnalisation. « Il n'est plus nécessaire comme avec la sérigraphie de rentabiliser la fabrication par le volume. C'est une tendance de fond, mais je pense aussi que c'est l'avenir », augure la marketing manager d'Antalis. « Le peintre a tout intérêt à s'en saisir car c'est une vraie complémentarité dans son rôle de conseil et un vecteur de différenciation » qui bouscule jusqu'à l'usage même du mur en B2B. « Il devient un média, un support événementiel où passer des messages. Dans des boutiques haut-de-gamme soumises à une saisonnalité, le décor va pouvoir être renouvelé via des supports faciles à retirer car ils sont posés sur des bases magnétiques », dévoile Agnès Lafarge.

*Commerce de détail



Si la personnalisation n'a rien de nouveau pour les peintres, l'ultra-personnalisation anime de plus en plus les attentes des clients. Démocratisée par la technologie numérique qui ouvre à des propositions uniques en couleurs mais aussi en matières, concrétisée par le geste du peintre en décor, elle fait partie des tendances décoratives de l'année à ne pas rater.



© ANTALIS

© ISCHIA LIGNAC © YANN DERET

La quête des sens

Son autre atout : en faisant appel à la matière et aux sens, l'ultra-personnalisation révèle l'émotion. « Pour moi, une décoration est réussie à partir du moment où une fois entré dans un espace, vous avez été saisi. Outre le visuel, elle doit passer par le toucher », conseille Agnès Lafarge. Une dimension connue des décorateurs : « Pour le restaurant Ischia de Cyril Lignac dans le XV^e arrondissement à Paris, le décorateur nous a envoyé trois photos de poteaux bruts en béton de parking pour en reproduire la teinte mais aussi la structure. Nous lui avons proposé quatre à cinq échantillons d'enduits décoratifs à la chaux teintés dans la masse. Il a souhaité que nous reproduisons les reliefs et la couleur d'un petit peu de chaque pour arriver à un décor sur-mesure ». L'ultra-personnalisation convoque donc aussi les sens. Pour y répondre on vient juste d'entrer chez Antalis, « des papiers peints velours qui font fureur. Or, sans l'impression numérique, nous n'aurions pas pu proposer ces supports ». D'où un regain aussi pour des revêtements muraux à base de textile, « pour une atmosphère plus doudou, plus vintage ou de tissus plus lourds au toucher peau de pêche ».



DU PAPIER PEINT PERSONNALISABLE POUR LES PROS

Sign'Nature chez Espace Revêtements, Les Petits Papiers by Solmur, Créer l'Inspiration chez Baho Déco... Tous ces concepts ont un point commun : l'offre créée par 226 Designs, « un logiciel pour lutter contre la standardisation des espaces », résume son co-gérant Yann Lavanant. Proposé aux distributeurs en marques propres, « il personnalise le papier peint à partir de 10 000 motifs, sans limite de taille, ni contrainte de qualité. Grâce au numérique, nous agrandissons ou réduisons le motif en temps réel, et pouvons en changer chaque couleur ». Le décor ultra-personnalisé est imprimé à la demande sur intissé sans PVC. « Les lés sont prédécoupés et numérotés pour une pose bord-à-bord ». Finis les choix fastidieux sur catalogue, « avec la possibilité en plus d'adapter le papier peint à une couleur de peinture associée ». Chez les distributeurs équipés de ce logiciel, le concept fait mouche. Et pour cause. En plus d'éradiquer les stocks, il génère du flux « d'une clientèle qui était en demande d'un conseil de décor harmonisé en temps réel. Même les décorateurs et architectes d'intérieur qui n'allaient pas forcément dans ces points de vente, l'utilisent », comme les peintres qui peuvent ainsi diversifier leur savoir-faire en décor.



Adoptez l'ultra-personnalisation



Et plus les choix se multiplient, plus l'ultra-personnalisation est possible. Sachant que l'odorat s'invite aussi dans le décor. À l'instar d'Avery Dennison qui fait pousser la nature dans les murs avec l'Organoid Natural Surfaces. Il transforme de la mousse foncée, des feuilles d'hévéa ou des pétales de rose manuellement avec un support autoadhésif pour des collections qui se voient, se caressent... et se sentent.

Recyclabilité et éco-responsabilité incontournables

Nature, brut, mais aussi recyclable et éco-responsable vont être les maîtres mots en 2023. Même ultra-personnalisée, la décoration n'échappe pas aux tendances. « L'engouement est aussi réel pour des tissus avec fibres de coton qui valorisent des textiles ou des papiers peints qui intègrent des fibres d'origine recyclée », reprend Agnès Lafarge. Ironie des courants décoratifs, « les défauts du recyclé peu appréciés il y a 20 ans deviennent aujourd'hui une qualité dans le retail ». Même constat chez Duval et Maulier où les clients recherchent des papiers peints avec fibres de bois, ou le washi japonais aux fibres apparentes. « Nous travaillons aussi avec un éditeur qui propose des revêtements muraux à base d'huile de lin. Comme une toile de verre, nous apportons la couleur ensuite par la peinture. Sa surface structurée avec des reliefs donnent du caractère au décor. Mais ce revêtement est aussi prisé pour sa dimension naturelle et biosourcée », précise le directeur général. D'ailleurs, ce dernier note un autre retour en matière d'ultra-personnalisation porté par la notion d'éco-responsabilité et de circuit court, « celui du faux marbre ou du faux bois. Ils étaient sortis des projets depuis une quinzaine d'années. Nous venons de collaborer avec un décorateur de l'école Camondo qui a préféré ce décor plutôt que de réaliser des meubles en marbre ». La raison invoquée ? L'impact carbone lié à l'extraction de la pierre et à son transport. « Certes, même si la qualité d'exécution permet de réaliser des faux marbres ou des faux bois dont l'imitation est quasiment invisible à l'œil nu, elle ne remplace pas la noblesse du matériau, concède Sébastien Albert. Mais nous sommes de plus en plus confrontés à des décorateurs qui privilégient une démarche écologique et environnementale même en matière d'ultra-personnalisation. Et j'ai le sentiment qu'elle va se diffuser petit à petit auprès des clients ». Une tendance à suivre. ●



UNIKALO LANCE UN PAPIER (RÉELLEMENT) PEINT ET 100 % PERSONNALISABLE

Disponible depuis septembre 2022 au travers du réseau Nuances, cette collection compte bien bousculer les codes. Il s'agit d'un papier peint à peindre avec la désormais bien connue peinture Naé. « Avec cette proposition nous cumulons la personnalisation à la dimension biosourcée qui est de plus en plus attendue de nos clients », informe Lucie Duriez, chargée de projets marketing chez Unikalo. Une première collection avec six décors « dessinés en interne », est proposée à chaque fois avec une couleur de fond et, de une à cinq couleurs pour chaque motif. Puis par décor, il est possible d'associer quatre teintes, pour arriver à 24 modèles. Une fois le papier personnalisé, « une machine imprime le fond avec du Naé mat. Ensuite, un système de tamis inspiré de la sérigraphie va venir apposer motif par motif, les différentes teintes en velours, précise Lucie Duriez. Une fois le papier peint posé, lorsqu'on le regarde à la lumière rasante, l'effet de profondeur et de relief est vraiment très beau ».

En appui de cette nouvelle offre déco-responsable, Unikalo a développé un site internet dédié. Il suffit de cliquer sur l'onglet Personnalisez votre papier peint pour accéder à un configurateur. « Ainsi, le particulier peut créer son propre décor, choisir ses teintes, projeter sa création dans différentes pièces », ajoute la chargée de projets. Et pour parfaire cette démarche engagée, « étant donné qu'il s'agit de raccords droits, nous proposons des lés de 53 x 280 cm plutôt que des rouleaux afin de limiter les pertes de matière ». La première collection va s'enrichir au gré des saisons de nouvelles propositions, et bientôt d'une offre en panoramique.



En savoir plus www.nae-deco.com



Digitalisation des activités

Travail collaboratif

Partage des données



**Bienvenue
dans un monde
qui se construit autrement.**

L'univers de la construction se transforme. SMABTP adapte ses solutions d'assurance pour mieux vous accompagner. Avançons ensemble.

Notre métier : assurer le vôtre.

www.groupe-sma.fr

SMABTP – Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances
RCS PARIS 775 684 764 – 8 rue Louis Armand – CS 71201 – 75738 PARIS CEDEX 15



SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE

**1^{er} assureur
de la construction**



Le premier hôtel cinq étoiles de Tours (37) a ouvert ses portes fin 2021. Ce nouvel écrin en plein cœur du quartier des Halles est né d'une rénovation qui aura duré deux ans. Ici, peinture et papiers peints contribuent à révéler un soin particulier du détail où les codes du patrimoine local s'expriment.





RÉFÉRENCE

Les Trésorières : au mili.. maître



Celui qui pousse la porte des Trésorières est loin de s'imaginer l'ampleur des travaux. Dès l'entrée, il découvre une nouvelle signature de l'élégance raffinée de cette vallée de la Loire où s'entrelacent châteaux séculaires, riches en cépages autochtones. Les Trésorières s'abreuve de ces héritages. « Ce cinq étoiles est le résultat d'une maîtrise d'ouvrage à la personnalité forte, confie José Grolleau, président de Peintex Daoudal à Chambray-les-Tours (37). Son vœu était de valoriser le centre-ville de Tours ». Et si le pari a été remporté, il était de taille. Quand Christophe Bouhour jette son dévolu en 2018 sur l'ancien centre d'hébergement d'Entraide ouvrière de la place des Halles, la bâtisse de pierre, flanquée d'anciennes écuries, « était une ruine », se souvient Florent Falcon, directeur travaux au sein de l'Atelier d'architecture Claude Blanchet - Fabrice Feray à Tours (37). « Les 21 chambres ont été dessinées afin de respecter la surface minimale des critères d'un cinq étoiles. Sinon, nous ne savions pas où nous allions ». Trois cahiers des charges plus tard et une cuisine déplacée au dernier moment, le résultat est là. Il exprime la volonté claire du maître d'ouvrage des lieux : « celle d'en retrouver le génie », confie Claude Blanchet, l'architecte à la plume de ce projet.

Des contraintes inhérentes de la rénovation

Pour redistribuer l'espace, et écrire une architecture nouvelle en lien avec les anciens murs de tuffeau, trois extensions ont été créées. Le hall d'entrée se matérialise désormais sous une magnifique verrière, « dans l'esprit Baltard, reprend Claude Blanchet. La deuxième extension - une coursive extérieure - a pour fonction de redonner de l'espace à l'intérieur. Enfin, la troisième est un petit bâtiment de briques de type Aldo Rossi dont les lignes contemporaines contrastent avec les magnifiques écuries ». Ce soin minutieux porté à l'architecture tout en préservant l'âme de l'existant se traduit aussi dans l'agencement et la décoration intérieure orchestrés encore une fois « par un maître d'ouvrage très impliqué », appuie l'architecte. Ce chantier avait une contrainte : celle de l'existant qui a dû se plier aux attentes d'un établissement recevant du public. « La rénovation a été importante. Forcément, il y a eu de nombreuses surprises comme des planchers pourris. Cependant, tous les choix ont été menés de concertation entre la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les entreprises, ajoute Florent Falcon. L'ensemble des intervenants a été présent pour valider les orientations. C'est assez rare et assez agréable comme manière de travailler pour le souligner ».





Les panoramiques font le décor

Pour la décoration intérieure, c'est Marine Bouhour, aujourd'hui directrice de l'hôtel qui oriente les choix. « Elle souhaitait intégrer les codes du patrimoine tourangeau, mais de manière très sobre », explique Florent Falcon. Et même bluffante, à l'image de ce damier en moquette noire et blanche pour traiter l'acoustique du hall d'accueil. Son calepinage évoque à s'y méprendre une pierre de belle demeure. Concernant la peinture, « la majorité des pièces ont été traitées dans le même blanc crème. Il a été choisi pour révéler tous les détails soulignés par la décoration », explique le directeur de travaux de l'Atelier d'architecture Claude Blanchet - Fabrice Feray. Dans les 21 chambres - exception faite de la suite - des papiers peints panoramiques signalent les éléments forts des forêts de la Vallée de la Loire. « Les motifs ont été choisis et commandés par Marine Bouhour. La pose a été très simple », ajoute José Grolleau. En revanche, dans le salon, il a fallu faire preuve de précision et de méticulosité. Juste derrière le hall d'accueil baigné par la lumière de la verrière d'inspiration Baltard, un espace cosy abrite un bar lounge intimiste et la salle de petit déjeuner. Ses tons chauds sont éclairés par cette peinture de teinte crème. Cette fois, pour retrouver les éléments de langage évoquant la faune et la flore tourangelles, il faut lever les yeux.

Jusqu'à 8 mètres de lé au plafond

« Le plafond suspendu fait plus de 50 m², se souvient André Rimbault conducteur de travaux chez Peintex Daoudal. Marine Bouhour a souhaité qu'on le recouvre aussi d'un papier peint panoramique ». Sauf que le plafond n'est pas carré. « Au sol, nous avons déroulé les lés dont certains pouvaient

atteindre 8 mètres par 53 cm. Nous avons préparé le calepinage en cherchant les meilleurs angles ». Le support a été encollé ensuite, et le panoramique posé en marouflant à l'avancement. Et parce que le souci du détail prévaut aux Trésorières : « nous avons aussi entouré les supports des luminaires reliés au plafond pour qu'ils se fondent dans le décor », ajoute André Rimbault. « La maîtrise d'ouvrage a été très satisfaite de la pose et nous aussi. Au moment de réaliser ce plafond, nous nous étions inquiétés des raccords. Mais j'ai de la chance. Dans mon équipe, j'ai un compagnon que nous appelons le roi du papier peint », confie José Grolleau dans un sourire. Dernière particularité de ce chantier pour l'entreprise Peintex Daoudal : les parties communes des premier et deuxième étages doivent être peintes en noir. « Selon le souhait de la maîtrise d'ouvrage, nous étions partis sur un mat, mais dès que quelqu'un pose la main dessus, il y a des traces de doigt », explique André Rimbault. « Nous les avons donc retraités avec un aspect velours beaucoup plus simple d'entretien ». Au final, peinture et papier peint auront pris neuf mois sur un chantier de près de deux ans. Mais tous gardent de cette opération un sentiment de fierté. « Même avec ses difficultés propres à l'ampleur de cette rénovation, ce chantier est une belle gratification pour nos compagnons, reprend André Rimbault. C'est le premier hôtel de luxe de Tours. Il n'est pas le résultat stéréotypé des chaînes comme les Hilton. Ici, le projet est atypique, unique. Le maître d'ouvrage a valorisé les savoir-faire des entreprises locales jusqu'à l'artiste Pierre Matter qui a réalisé la sculpture monumentale dans la très agréable cour intérieure », précise le conducteur de travaux. De trois et jusqu'à neuf compagnons de Peintex Daoudal ont participé à cette rénovation menée de main de maître pour une maison d'exception. ●

TOLLENS

Créateur de peinture depuis 1748

Color of
the Year
2023

PANTONE®

**Viva
Magenta**
18-1750

Une teinte peu conventionnelle pour un temps peu conventionnel, qui apportera puissance, éclat et dynamisme, sans agressivité, à votre intérieur. Le parfait équilibre entre chaleur et fraîcheur.

La collection de couleurs Pantone est disponible **exclusivement dans les peintures Tollens.**

Commandez un Testeur
en magasin Tollens
ou sur [tollens.com](https://www.tollens.com).



2023, l'année zéro du zéro ressaut ?

À la suite des arrêtés de 2021 prescrivant l'obligation de réaliser au moins une douche sans ressaut dans chaque logement collectif ou privé, deux guides ont été publiés, un de prescription (LCA-FFB) et un de mise en œuvre (CSTB), rédigés avec les acteurs du secteur. Ils devraient aider les entreprises à réaliser sans erreurs ces ouvrages délicats.



Mises en place de façon progressives, les règles encadrant l'accessibilité des logements pour les personnes à mobilité réduite viennent de franchir un nouveau seuil, en supprimant celui qui séparait la zone douche du reste de la salle de bain. L'arrêté du 11 septembre 2020 abolit la possibilité présente dans le précédent arrêté, remontant à 2015, de conserver un « ressaut du bac de douche de la douche accessible [doit être] limité afin de permettre son accès en toute sécurité ». Depuis le 1^{er} janvier 2021 pour les maisons individuelles et les logements en rez-de-chaussée, puis le 1^{er} juillet 2021 pour les logements avec ascenseurs, le zéro ressaut doit figurer obligatoirement dans les demandes de permis de construire, pour au moins une des salles de bains de l'habitation. La baignoire reste tolérée, pourvu que soit possible sa transformation en douche zéro ressaut sans interventions sur le gros œuvre. Cette suppression représente un petit pas pour la mobilité, mais un grand pas

pour les entreprises, les maîtres d'œuvre et les assureurs. Avec une garde d'eau limitée aux pentes de 1 % sur l'emprise du bac de douche et la mise en continuité des sols de la salle de bain avec les zones d'évacuation, la crainte des sinistres augmente, d'autant que l'espace exigu des salles de bains et la présence d'équipements techniques multiplie les risques de malfaçons. Un guide de mise en œuvre édité par le CSTB¹ ainsi qu'un guide de prescriptions techniques publié par LCA-FFB² précisent les règles à observer et dressent l'inventaire des systèmes couverts par les assurances. Diffusé en août 2022, le guide du CSTB est valable pour les ouvrages réalisés sur un support à base de liants hydrauliques admis dans le DTU 26.2 : dallage sur terre-plein, plancher dalle, plancher béton sur bac acier, à dalle alvéolée, ou plancher nervuré à poutrelles en béton armé ou précontraint, mais ne vise pas pour l'instant les supports bois.

Une demande, deux systèmes

Tout d'abord, qu'est-ce qu'une douche sans ressaut ? Couramment appelée « douche à l'italienne »,



c'est une disposition qui voit le bac de douche remplacé par une forme de pente en continuité absolue avec le sol fini de la salle de bain. Conçue pour faciliter l'accès de la douche aux handicapés ou aux personnes à mobilité réduite, personnes âgées et autres, elle vient en complément d'autres dispositifs d'accessibilité, dont le cercle de manœuvre délimitant l'espace nécessaire à une rotation d'un demi-tour pour les personnes en fauteuil roulant. Les dimensions de la zone douche, fixées à 120X90 cm minimum, s'ajoutent à la zone de l'aire de manœuvre (les deux zones ne peuvent être confondues, même si certains bureaux de contrôles tolèrent un chevauchement partiel), pour donner une surface minimale de 3,30 m². La forme de la pièce est également conditionnée par l'accès à la zone douche, qui doit s'effectuer par son grand côté. Deux cas de figure se présentent alors. Le premier cas est celui des espaces de douche ouverts où les projections d'eau sont non contenues par des parois fixes ou mobiles et le second cas, des espaces avec des parois de douche.

Dans les deux cas, la garde à l'eau quasi nulle oblige à appliquer une étanchéité sur la totalité de la surface de la salle d'eau. Dans le cas de systèmes douche plastiques, l'étanchéité est assurée par le revêtement de sol et de mur mis en oeuvre dans toute la pièce. Une pente de 1 % doit être créée sur une partie de la pièce exposée à l'eau, dans une zone déterminée par deux cercles de rayons d'un mètre quatre-vingt et un mètre trente ayant pour centre le siphon et le point de fixation du flexible.

Quand la loi suit la tendance

Signalons que la possibilité d'un ressaut subsiste pour les espaces de douche sans parois. Il est permis d'installer un seuil de deux centimètres dans

la feuillure de la porte de la salle d'eau, pourvu qu'elle soit située à plus de 120 cm de l'évacuation. La barre de seuil est réalisée en dur ou dans un matériau compressible. Elle évite les projections dans les pièces contiguës à la salle de bain.

Si la suppression du ressaut demande une mise en oeuvre plus exigeante, elle est loin de constituer une révolution. L'évolution réglementaire affine des dispositions connues depuis plusieurs années, qui, une fois n'est pas coutume, vont de pair avec la demande du public. Didier Leyder, directeur technique du groupe Piersanti, situé à Bormes-les-Mimosas, est déjà rodé aux systèmes sans ressauts : « notre société réalise chaque année une soixantaine de logements majoritairement en résidence secondaire, et depuis une dizaine d'années, nous constatons que nos clients préfèrent les systèmes de douche à l'italienne. Lorsqu'une baignoire est prévue de base, ils nous demandent généralement de l'enlever. Vous trouverez des baignoires uniquement dans les grands appartements pouvant disposer de deux salles de bains ». Sur le plan technique, il faut prévoir dans le gros oeuvre de laisser une réserve de 10 cm pour intégrer le complexe comprenant la chape de ravaillage avec la forme de pente, recouverte d'une étanchéité et d'un revêtement de sol. Les normes PMR augmentent les surfaces des salles de bains ce qui, constate Didier Leyder, « fait des salles de bains des pièces plus agréables et plus spacieuses, alors qu'auparavant on limitait la taille de ces pièces pour agrandir le salon, suivant la demande de nos clients ». Dans les petits appartements de type T2, w.c. et salle de bain fusionnent pour éviter d'empiéter trop sur les pièces de vie, explique Didier Leyder. Il faut alors suspendre la cuvette des toilettes comme les autres appareils, pour éviter de perforer l'étanchéité au sol.

Des bases à préciser

Les règles encadrent la pose de revêtements de sol souple et céramique, avec des prescriptions de glissance en fonction des zones exposées à l'eau, différentes entre les deux grandes familles de pièces d'eau – avec et sans parois mobiles. Publiées pour donner une première base aux professionnels de la construction, elles ne couvrent pas encore tous





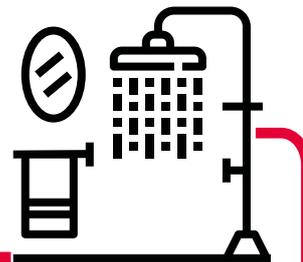
© EPHAD ESTEREL BUCSSOM

les cas de figure. La pose directe de carrelage ou PVC est bien décrite pour les espaces de douche maçonnés, mais la pose de PVC sur des receveurs de douche à revêtir,

ou le cas des receveurs de douche finis se classent dans les solutions techniques non évaluées à ce jour. Les raccords d'étanchéité entre receveurs, mur et sol, sont en question, dans le cas des receveurs de douche finis. Ces zones d'ombres seront éclairées dans les versions suivantes du guide, rappelle Yann Rivière, dirigeant d'une entreprise de sol, qui a participé à la rédaction de la première édition. Sans attendre ces mises à jour, les soliers ont la possibilité de poser des systèmes de revêtement mur et sol, installés à des milliers d'exemplaires dans les hôpitaux et les bâtiments d'hébergement de type EHPAD. Le produit a plus que fait ses preuves, mais, reconnaît Yann Rivière, « malgré ses performances et sa solidité, il reste associé à ces univers et prend mal dans le secteur résidentiel » qui lui préfère le carrelage. « De nouveaux systèmes mixtes associant PVC au sol et faïence aux murs sont envisageables », poursuit Yann Rivière. Le développement de nouvelles textures et nouveaux produits pensés pour cet univers pourra aider les sols souples à étendre leurs domaines d'application à ces salles de bain d'un nouveau genre ●

¹ Guide pour la mise en œuvre d'une douche accessible « zéro ressaut » dans les salles d'eau à usage individuel en travaux neufs, CSTB, août 2022

² Conception des salles d'eau accessibles avec douches sans ressaut en logement, Guide des solutions techniques, LCA-FBB (Pôle Habitat de la FFB), septembre 2022



GUIDE DOUCHES SANS RESSAUT EN LOGEMENT

Le pôle Habitat de la FFB vient de publier un guide s'adressant au promoteur comme aux entreprises et abordant tous les aspects réglementaires et normatifs qui entourent la conception et la réalisation des salles d'eau accessibles, c'est-à-dire avec une douche sans ressaut.

Ce guide n'a pas de portée réglementaire à proprement parler mais donne des clés pour la conception. Le guide du CSTB précise les détails techniques de mise en œuvre.

+ À retrouver sur l'application EDTU

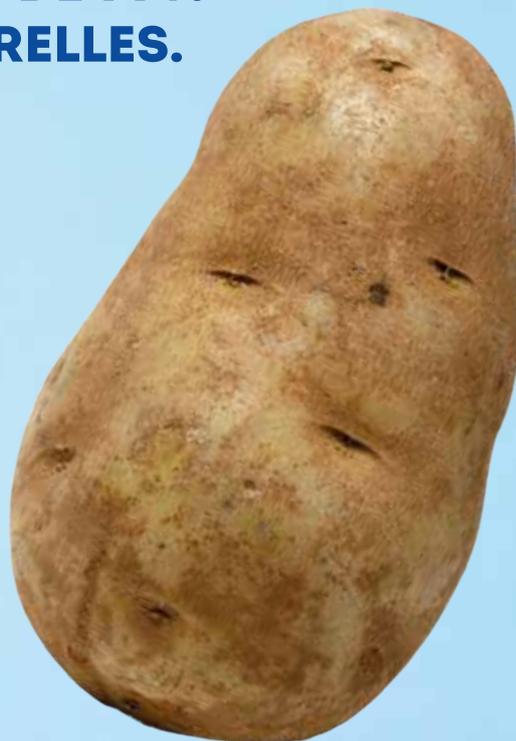


ATTENTION

> A ce jour, aucune solution avec des bacs préfabriqués n'est validée. Il faut donc vérifier que les systèmes (revêtement PVC, carrelage ou mixte) sont bien sous Atec pour être assuré. Tous les Atec sont disponibles sur le site : www.evaluation.cstb.fr



SI UNE POMME DE TERRE
PEUT ÊTRE CULTIVÉE SANS OGM,
**ELLE PEUT AUSSI ENRICHIR
UN ENDUIT DE PLUS DE 99%
DE MATIÈRES NATURELLES.**



+ de 99% de matières premières d'origine naturelle pour un air intérieur + pur

Pour ses enduits 99., Semin a remplacé les résines synthétiques à base de pétrole par des végétaux et matières premières naturelles (amidon de pomme de terre, écorce de maïs et de blé, argile).

Résultats : 10 fois moins d'émission de COV dès l'application. 500 fois moins de COV au bout de 28 jours par rapport à un enduit classé A+. Le tout avec les mêmes performances techniques que des enduits classiques.

**SEMIN 99. : les premiers enduits engagés
et certifiés Origine France Garantie**



CERIB 13 0020



LE TALENT EST ENTRE VOS MAINS.
www.semin.fr

SEMIN



© SEUDRE Océan EXPRESS

CHANTIER

Sols souples et train de luxe

Ouverte en 1876 au nord de Royan, la ligne de chemin de fer transportait voyageurs et marchandises entre la station thermale de Saujon et le port ostréicole de La Tremblade. Abandonnée définitivement par la SNCF en 1980, elle reprend du service en 1984 sous le nom de « Train des Mouettes », grâce à l'initiative de Trains et Traction, une association de passionnés du monde ferroviaire, animateurs et promoteurs de ce parcours touristique qui serpente sur 21 kilomètres tout près de la Seudre, un fleuve côtier. Soucieuse de diversifier les plaisirs ferroviaires, Trains et Traction a lancé en 2020 un projet de train gastronomique comprenant deux wagons restaurant, un wagon d'office et un wagon à bagage. Arborant le look de l'Orient Express, le Seudre Océan Express circule trois fois par semaine le midi et soir, et pendant les fêtes. Trois heures sont nécessaires à notre express pour faire le trajet aller-retour : le sujet est ici la contemplation du paysage et le voyage dans le temps, l'éloge de la lenteur plutôt que de la vitesse. Les convives prennent place dans d'anciennes voitures des chemins de fer suisses, entièrement rénovées du plafond au sol. Pour Yann Rivière, à la tête, avec sa fille Perrine, de l'entreprise charentaise chargée de la réalisation des revêtements de sol de ce projet, c'est une commande comme on en voit peu : « nous avons déjà aménagé des barges touristiques fluviales, car nous travaillons avec un constructeur naval du pays royannais, mais c'est notre premier

chantier dans des wagons. Nos compagnons les plus anciens ne verront sans doute pas deux fois ce type d'intervention ». Exceptionnelle par son cadre plus que par sa difficulté, puisque pour le reste, note Yann Rivière, ce n'est pas plus exigu qu'une chambre ni très différent d'un restaurant classique, que ce soit en termes d'ambiance et de produits. Deux types de revêtements sont mis en œuvre : un sol linoléum dans les sanitaires et le wagon d'office, une moquette floquée Flotex dans les deux wagons-restaurants, « un revêtement étanche facile à nettoyer restituant l'ambiance feutrée de la grande époque des voyages en train », observe Yann Rivière. La surface de chaque wagon représente 65 m².

Mobilier fixe et remontées en plinthes

La société Alstom a livré à l'association des wagons entièrement désossés, mais équipés de leur réseaux d'électricité et de plomberie protégés par des panneaux de contreplaqué. La suite du chantier a été prise en charge par des bénévoles de l'association, assistés de professionnels pour les lots les plus techniques. « Dans un wagon-restaurant, tous les lots - menuiserie, électricité, finitions - sont posés quasiment au même endroit. Il n'est pas possible de travailler sur une zone pour laisser des agenciers œuvrer sur une autre. Nous sommes intervenus à tour de rôle, nous après l'électricien, et avant les peintures, ce qui nous a conduits à protéger nos ouvrages. Ce système de rotation était parfaitement adapté à la crise du Covid, qui nous a



Du côté de Royan,
sur une ancienne ligne
de voyageur transformée
en ligne touristique,
les sols textiles floqués
contribuent à faire revivre
le temps des grands voyages
en train et de leurs somptueux
wagons-restaurants.
Un chantier que son cadre
unique rend
exceptionnel.



frappés pendant le chantier », reprend Yann Rivière. La pose des sols s'est effectuée sur des supports de contreplaqué bois livrés par Alstom, et sur certaines parties métalliques. Tout le mobilier est fixe et vissé au sol, ce qui a demandé de nombreuses découpes autour des pieds, traversés de câblage électrique alimentant des luminaires fixés sur les plateaux des tables. Les lés n'ont pas été posés dans le sens de la longueur du wagon, mais dans sa largeur. Le motif, un essuyé bleu clair, retenu par l'architecte était suffisamment flou pour ne pas poser de problème de raccord entre chaque lé, lés qui remontent en plinthes sur une hauteur de plus de 30 centimètres. Le revêtement de sol protège ainsi les parois des pieds des clients. Si des problématiques comme l'acoustique sont évidemment absentes de ce type de chantier, d'autres contraintes prennent des formes inhabituelles. L'accessibilité PMR des toilettes a constitué un sujet à part entière. Le plancher technique a généré un dénivelé entre le sol du restaurant et celui des toilettes. Une petite rampe devait être posée pour restituer l'accessibilité entre les deux zones « elle ne devait pas être trop inclinée, pour respecter les normes de glissances du revêtement de sol. Nous voulions également éliminer ou tout au moins réduire le nombre d'angles de la pièce, se rappelle Yann Rivière, ce qui a donné lieu à de belles discussions avec l'entreprise de menuiserie ». La résolution de ces problèmes en bonne intelligence entre les différents corps de métiers résume l'esprit d'un chantier qui était bien sûr ses rails, et plutôt deux fois qu'une ! ●

▲
DANS LES WAGONS-RESTAURANTS,
UN SOL TEXTILE FLOQUÉ APORTE
UNE AMBIANCE FEUTRÉE.



RÉNOVATION

Cure de jeunesse pour la gare d'Austerlitz



Au bout de l'opération Paris Rive Gauche, la zone Austerlitz Gare est bouleversée. À l'horizon 2025, c'est un tout nouveau visage que ce secteur accolé à l'historique quartier Latin va offrir aux parisiens. Le projet de réaménagement et de développement immobilier aux abords de la gare va notamment accueillir un programme mixte : bureaux, logements, commerces, hôtels, services ferroviaires, local associatif, stationnement, aires logistiques. Dans ce contexte de refonte, la gare d'Austerlitz, la moins utilisée des six grandes gares parisiennes, opère une mue spectaculaire. Objectifs : la réinstaller dans la ville et inscrire sa Grande Halle voyageurs comme un lieu de rencontres et d'échanges en déployant une nouvelle surface de vente sous son immense verrière de 280 mètres de long restaurée. Une construction exemplaire et unique de 1867, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1997... qui recouvre enfin son lustre d'antan.

Briller de mille feux pour la flamme des JO

Seconde halle de France derrière celle de la gare de Bordeaux Saint-Jean, cet espace de transit des voyageurs à Austerlitz n'en demeure pas moins le plus grand de Paris. D'une portée de 51,25 m sur 280 m de long et 28 travées, il s'offre une sacrée cure

de jeunesse : ravalement complet des façades en pierre, restauration ou remplacement de la totalité des menuiseries, réhabilitation de la structure métallique et de la couverture opaque et vitrée, des verrières latérales, des tympan, ainsi que la mise en conformité des accès de maintenance et la mise aux normes des évacuations d'eau pluviale. Donner un second souffle à ce bâtiment dégradé qui accueille chaque année plus de 21 millions de voyageurs a fini par s'imposer. Jeux Olympiques d'été de 2024 obligent, SNCF Gares & Connexions a fini par donner un coup d'accélérateur à cette remise en beauté. L'opération de restauration s'effectuant au-dessus des quais et des voies, il a fallu procéder par étapes pour assurer le maintien de l'exploitation. Une première phase a été réalisée de février 2015 à juin 2016. Elle a concerné une partie comprise entre la halle du tympan Valhubert et la station de métro de la ligne 5.

L'exceptionnel retrouvé

Certes, les habitués de la Gare d'Austerlitz ont de quoi être déboussolés. Car cette Grande Halle des voyageurs qui retrouve son cachet d'antan, ils ne la connaissent pas. Et pour cause. Cette charpente est spéciale car il s'agit d'une charpente Polonceau rivetée. L'optimisation des structures, fines et allégées, a autorisé la conception de très grande portée avec des fermes qui atteignent 50 m. À la fin du XIX^e siècle, c'était une première. Et aujourd'hui elle reste inégalée car elle demeure la plus grande

Toutes les gares parisiennes font peau neuve. Celle d'Austerlitz, la plus discrète des grands terminus, n'échappe pas à la règle. Son immense verrière poursuit son lifting et retrouve sa superbe, camouflée sous 140 ans d'exploitation ferroviaire et des couches successives de restauration.



portée construite en système Polonceau. Mais l'immense verrière défraîchie a été défigurée par la construction dans les années 1970 d'un parking. Et par la ligne aérienne de métro qui la traverse pour plonger dans la gare. Aujourd'hui, la première partie de la halle restaurée explose déjà de lumière. Décapée et repeinte avant la pose d'une nouvelle couverture, les 32 ensembles menuisés des façades ont été remplacés, et les pierres restaurées. Rendue au plus près de sa vérité historique, « l'idée a été d'enlever les réparations des années 1980 avec des éléments contemporains et peu esthétiques, explique Rémy Vray, chargé d'affaires chez Prezioso Linjebygg (Altrad). Il a fallu épurer les anciens renforcements afin de revenir au plus près de la structure historique ». La charpente a donc été débarrassée d'un encrassement généré par 140 ans d'exploitation ferroviaire, et par de nombreuses restaurations qui n'ont pas respecté l'ouvrage d'origine. Elle avait reçu tellement de couches de peintures successives qu'elle était devenue marron foncé à l'intérieur. Pour ce faire, « nous avons installé un parapluie et déposé la toiture. Nous avons ensuite réalisé le décapage puis appliqué le nouveau système de peinture sur toute la charpente », continue Rémy Vray.

Pollution, bruit : sous haute-surveillance

Reste qu'avec 70 000 voyageurs qui traversent chaque jour cette Grande Halle, il a fallu parfaitement maîtriser les nombreuses contraintes d'hygiène, de sécurité et d'environnement. « La présence de peinture au plomb nous a obligés à mettre en œuvre énormément de moyens pour protéger nos salariés et le reste de la gare restée en exploitation », ajoute le chargé d'affaires. Un contexte de chantier, « qui s'approche de celui de l'amiante, en matière de confinement, de ventilation et de port des équipements de protection individuelle (EPI) ». Des contrôles de surveillance hebdomadaire sont réalisés pour s'assurer qu'il n'y ait pas de transfert. « Plusieurs dispositifs ont été prévus pour empêcher ce transfert et protéger les salariés dont la mise en place de douches de décontamination tout de suite après la zone de travaux », précise Rémy Vray. L'ensemble des compagnons intervenants sur le chantier doit également procéder à un nettoyage régulier de leurs bottes et des mains. De plus, de puissants systèmes de ventilation ont parfait la performance du confinement mis en place pour

réaliser la préparation de surface par décapage. Afin d'éviter la propagation du bruit dans la gare en exploitation, des dispositifs dédiés ont également été prévus. « Dans la gare, des points de contrôle du bruit ont été installés afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de dépassement des seuils, reprend le chargé d'affaires. Nous n'étions pas les seuls à travailler, et d'autres entreprises intervenaient sur l'amélioration de la connexion entre la gare ferroviaire et celle souterraine de RER et métro, générant des bruits assez importants », note Rémy Vray. Mais pour ce qui concerne l'activité décapage, nous avons installé des bâches acoustiques sur certaines zones. Sachant que le lot échafaudage avait, pour sa part, mis en place des feutrines sur les planchers pour limiter la diffusion des bruits aériens ». Aujourd'hui, la première partie traitée de la charpente a retrouvé son lustre grâce à une teinte claire. Un gris RAL 7040 qui illumine et allège cette dentelle de métal et de verre. Et révèle l'originalité de cette véritable œuvre d'art, berceau monumental d'une architecture où le métal à l'époque s'imposait faisant valoir rapidité d'exécution et coûts maîtrisés. ●

UN PEU D'HISTOIRE En 1837, Jean-Barthélémy Camille Polonceau, ingénieur en chef de la Compagnie du chemin de fer met au point ses fameuses fermes métalliques à double poinçon disposées en V inversés qui portent son nom. Le métal est un atout pour ces éléments triangulaires chargés de supporter le poids de la couverture du toit fabriqués jusqu'ici en bois. Les fermes métalliques plus fines autorisent de grandes ouvertures sans incidence sur la solidité du bâtiment. En allégeant la structure mais aussi grâce à une production métallique en progrès qui créent des pièces standardisées synonymes de délais accélérés, Polonceau lance l'architecture métallique. Elle devient signature parisienne et encore appréciée aujourd'hui d'hangars, de halles, et des nouvelles gares construites avec des verrières, dont la grande Halle des voyageurs de la gare d'Austerlitz.



LE CHANTIER EN BREF

LIEU : Gare d'Austerlitz, Paris (XIII^e arrondissement).

MAÎTRE D'OUVRAGE : MOAU Gares & Connexions – Direction du développement pour le compte de SNCF Réseau et SNCF Mobilités à Paris (XIII^e arrondissement).

MAÎTRE D'ŒUVRE : Atelier d'architecture Gares & Connexions – AREP à Paris (XIII^e arrondissement).

LOT DÉPLOMBAGE, DÉSAMANTAGE, PEINTURE INDUSTRIELLE : Prezioso Linjebygg (Altrad).



TECHNIQUE BRÈVES



APPLICATION MOBILE DE L'OPPBTP

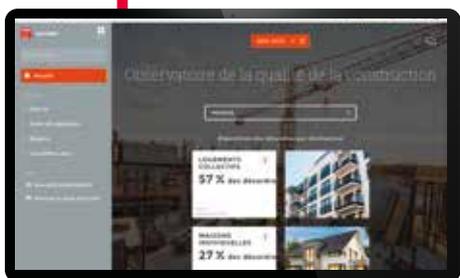
L'OPPBTP lance l'application mobile « Check Chantier » pour accompagner les entreprises du BTP en prévention sur les chantiers. Cette application vient renforcer les outils digitaux

déjà mis à disposition des professionnels.

Elle permet d'agir au quotidien en sécurité sur les chantiers et accompagne l'utilisateur (chef d'entreprise, chef de chantier, chef d'équipe, préventeur ou compagnon) en apportant des réponses instantanées, tout en lui rappelant les bonnes pratiques de prévention au travers de sept outils pratiques :

- des modules de vérification pour les échafaudages ;
- des modules de vérification pour les engins, permettant de créer des check-lists personnalisables, de générer et d'imprimer les rapports correspondants ;
- un accès vers l'équipe de conseillers en ligne par chat, appel audio, voire par visioconférence ;
- un module pour l'accueil des nouveaux collaborateurs ;
- un module d'urgence mettant à disposition l'ensemble des informations nécessaires pour réagir et avertir les secours le plus rapidement possible ;
- des outils pratiques tels que : la météo du jour, la localisation de sanitaires à proximité, des applications suggérées comme un sonomètre et un luxmètre ;
- de la documentation et des passerelles vers le site de preventionbtp.fr

+ L'application gratuite « Check Chantier » est disponible sur Android et IOS.



L'AQC REND PUBLIQUES SES DONNÉES SUR LA SINISTRALITÉ DES BÂTIMENTS EN FRANCE

Le nouveau site Sycodés permet de visualiser les données clés des pathologies récurrentes de la construction et leurs coûts en France, par région et par période depuis 2000. En quelques clics, obtenez une information fiable, précise et actualisée quotidiennement sur les désordres de construction.



L'OPPBTP PUBLIE UN GUIDE SUR L'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR AVEC UN ISOLANT RIGIDE

L'OPPBTP publie un guide « ITE par enduit sur isolant - Mettre en œuvre les bonnes pratiques lors de travaux d'isolation thermique par l'extérieur avec un isolant rigide ». Il comprend une méthodologie de travail pour la pose d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) avec tout type de panneaux d'isolant rigide à partir d'un échafaudage de pied. Celle-ci permet aux entreprises confrontées à cette situation de travail d'être protégées contre les chutes de hauteur tout en facilitant le geste métier.

Grâce à cette méthode, les garde-corps temporaires, installés côté façade au début des travaux, peuvent être retirés, sous certaines conditions qui y sont détaillées, après collage/calage de l'isolant. Les dispositifs de protection ne sont ainsi en place, en « parties courantes », qu'au cours des phases de travail durant lesquelles leur présence n'a pas d'impact prédominant sur la qualité finale.

Pour les phases suivantes d'application du revêtement, les opérateurs poursuivent les travaux sans contrainte, ni obstacle aux mouvements. Ils sont alors en capacité de maîtriser le geste professionnel et donc le rendu et l'aspect final, ainsi que leurs temps d'intervention.

Elaborée par l'OPPBTP et les organisations professionnelles, en particulier le Groupement Isolation Thermique par l'Extérieur (GITE-FFB) dont l'UPMF est membre, cette méthodologie est mise à disposition des entreprises sur le site internet de l'OPPBTP, après validation de sa conformité à la réglementation par la Direction Générale du Travail, en juin 2022.

Voir article page 55

SANS SOUCI AVEC UZIN



Avec UZIN,
je limite chaque jour
mon impact
environnemental.



Retrouvez-nous sur
www.uzin.fr



UZIN. ET LE SOL T'APPARTIENT.





Peinture (rénovation, neuf)

Ravalement - Maçonnerie

Isolation thermique - Revêtement

Peinture industrielle - Sol

*Présent dans toute
l'Île-de-France*



Contactez M. Jean-Marie Omer, 7 jours sur 7 au 06 80 18 27 65

147, Boulevard Magenta 75010 Paris Tél. : 01 42 80 65 88 Fax : 01 42 80 26 99



[NOUVEAU] FICHE AUTOCONTRÔLE SOL

L'UPMF-FFB publie en janvier une fiche d'autocontrôle « revêtements de sol souples ». Cette fiche, outil organisationnel indispensable à l'amélioration de la qualité par le contrôle et la traçabilité, permet de s'assurer du respect des règles de mise en œuvre. Pour bien l'utiliser :

- une fiche doit être remplie pour chaque ouvrage ;
- certaines mentions peuvent être complétées ou rayées ;
- toute non-conformité doit être accompagnée d'une observation écrite ;
- pour chaque étape, il est nécessaire de valider tous les points de contrôle concernés avant de passer à la suivante.

L'autocontrôle se fait en 4 étapes :

- l'environnement du poste de travail,
- la réception des supports,
- la mise en œuvre,
- la vérification et la validation.

Cette fiche est complétée d'une partie « acceptation des supports ».



+ Téléchargez cette fiche sur l'EDTU, l'application de l'UPMF.

BRUITS DE CHANTIER : UN KIT ¼ D'HEURE ET UN LIVRET POUR SENSIBILISER LES COMPAGNONS

Après les Quarts d'heure Environnement, la FFB lance le Quart d'heure bruits de chantier ! Le concept reste le même : proposer aux entreprises un kit prêt à l'emploi pour animer des réunions de 15 mn sur le sujet, afin d'informer leurs compagnons sur les dangers du bruit et sur les bonnes pratiques à adopter sur le chantier pour s'en protéger.

Un livret d'information sur le sujet vient compléter l'animation. Le kit comprend :

- Une courte vidéo pour introduire le sujet ;
- Deux supports pédagogiques Powerpoint, illustrés et personnalisables, avec les informations utiles à connaître sur le bruit et des conseils pratiques et simples à mettre en place ;
- Quatre affiches à apposer dans les locaux et cabanes de chantier ;
- Un livret à imprimer et à remettre aux salariés à l'issue des animations.

+ À télécharger sur le site de la FFB

OBLIGATION DE BORDEREAU DE SUIVI POUR LES DÉCHETS DE PEINTURE

Pour les quantités de déchets dangereux inférieures à 100 kg, l'annexe du Cerfa n°12571-01, en version papier, reste pour le moment obligatoire. Les déchets doivent relever d'une même rubrique pour pouvoir utiliser un même bordereau. Il est conseillé à l'artisan de le pré-remplir avec ses informations et le code déchets avant d'aller au point de collecte. Pour les produits de peinture, deux codes déchets s'appliquent (le numéro avec* correspond à des déchets dangereux) :

- 08 01 11* : déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses,
- 08 01 12 : déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11.

L'artisan doit conserver le bordereau pour justifier du dépôt des déchets et ne plus en être responsable.

Pour les quantités supérieures à 100 kg, Trackdéchets remplace les bordereaux Cerfa papier pour les déchets dangereux et déchets amiantés. La dématérialisation interviendra prochainement pour les petites quantités.

Les Cerfa sont téléchargeables sur le site www.entreprendre.service-public.fr

+ Retrouvez plus d'info sur l'EDTU



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LE DÉCRET AUGMENTANT L'OBLIGATION CEE ENFIN PARU !

Annoncée fin juillet 2022 par le ministre de la Transition énergétique à la suite d'une demande de la FFB appuyée par d'autres acteurs du secteur, l'augmentation d'environ 25% de l'obligation de certificats d'économies d'énergie à collecter par les obligés lors de la 5^e période est parue le 27 octobre. Cette augmentation, obtenue grâce au lobbying de la FFB entre autres, est une excellente nouvelle qui devrait redynamiser le dispositif et faire repartir à la hausse le court des CEE.

Aquaprim & Finition

Primaire d'accrochage multisupport
& **finition** veloutée
à base de résine acrylique en phase Aqueuse

PERFORMANCE

2en1
& PRIMAIRE
& FINITION

MULTI
SUPPORT

POLYVALENCE

INTÉRIEUR

EXTÉRIEUR



Chantier réalisé dans la journée
Séchage entre **4 et 6h** selon support



Rendement :
7-12 m²/L/couche selon support



Résistance aux frottements
humides (Classe 1)



www.unikalo.com

unikalo
PEINTURES BATIMENT

ÉCHAFAUDAGE

Pose d'ITE avec panneaux d'isolant rigide depuis un échafaudage de pied



L'OPPBTB¹ vient de publier un guide « ITE par enduit sur isolant - Mettre en œuvre les bonnes pratiques lors de travaux d'isolation thermique par l'extérieur avec un isolant rigide ». Objectif : aider les entreprises de ravalement à respecter la réglementation sur les chutes de hauteur. Fruit d'un travail collectif, il apporte une méthodologie simple, facilement applicable et approuvée par la Direction générale du travail.

Problématique récurrente que rencontrent les entreprises de ravalement lorsqu'elles réalisent des travaux d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) sous enduit, la prévention contre les chutes de hauteur sans que cela nuise aux gestes métiers. Autrement dit, comment respecter la réglementation qui impose un espace de 20 cm maximum entre la façade à isoler et l'échafaudage de pied. En effet, l'application stricte de la réglementation impose des dispositifs de protection collective (garde-corps ou équivalent) contre les chutes de hauteur du côté de la façade, ou de recourir à des équipements de protection individuelle. Or, les entreprises expliquent que la présence permanente de ces protections collectives côté façade est souvent contraignante. Notamment lorsqu'il s'agit, après la pose de l'isolant, de mettre en œuvre le sous-enduit et les enduits de finition. Des opérations qui demandent des gestes amples, sans entraves ! Et donc, pour pouvoir travailler correctement, il arrive que les protections côté façade soient temporairement déposées. Le hic, c'est que la réglementation n'est alors plus respectée. Certes, des solutions existent bien au niveau des échafaudages, mais elles ne sont que très rarement mises en place, car onéreuses et peu disponibles. C'est pourquoi la FFB, le GITE-FFB², le SFECE-FFB³ et l'OPPBTB se sont emparés du sujet afin de trouver une méthode plus simple pour les entreprises. La démarche lancée par le GITE-FFB en 2017 a d'ailleurs débuté par une enquête auprès de

celles-ci. L'objectif étant d'identifier les pratiques des entreprises concernées dans le cadre de travaux d'ITE. Des visites de chantier ont complété cet état des lieux. Les résultats de l'enquête ont confirmé la nécessité de définir une méthode de travail précise et sécurisée.

L'isolant aussi solide qu'un mur

Celle qui a été retenue s'appuie sur l'isolant rigide du système d'ITE. Une étude réalisée à la suite de l'enquête a, en effet, démontré que tous les isolants rigides - et seulement ceux-là - pouvaient être considérés comme paroi une fois collés à la façade et après vingt-quatre heures de séchage. Les résultats et surtout les essais ont également permis de définir une méthodologie de travail avec échafaudage de pied lors de travaux d'ITE avec panneaux isolants rigides (PSE, fibre de bois, mousse résolique, laine de roche, etc). Cette méthodologie a été approuvée et déclarée conforme à la réglementation par la Direction générale du travail en juin 2022 (article R4323-78 du Code du travail).

Ainsi, les garde-corps temporaires, installés côté façade en début de travaux, peuvent être retirés, sous certaines conditions :

- vide entre isolant et plancher échafaudage < 20cm ;
- délai séchage fabricant respecté (avec minimum de 24h) ;
- pose de l'isolant à minimum 1m du plancher de l'échafaudage (impossibilité de marcher sur la tranche de l'isolant).



Pose d'ITE avec panneaux d'isolant rigide depuis un échafaudage de pied



Les dispositifs de protection (lisses, sous-lisses et plinthes) sont en place, uniquement au cours des phases de travail durant lesquelles leur présence n'a pas d'impact prédominant sur la qualité finale de l'ouvrage. Pour les phases suivantes d'application du revêtement, les travaux sont réalisés sans contrainte, ni obstacle aux mouvements. Les compagnons sont alors en capacité de maîtriser le geste professionnel, et donc le rendu, l'aspect final, ainsi que le temps d'intervention. « Cette méthodologie, explique Valérie Tournier, responsable de domaine au sein de la direction technique de l'OPPBTP, permet ainsi d'allier, via l'optimisation de l'utilisation du garde-corps démontable, la protection contre les chutes de hauteur tout au long des travaux et l'amélioration des postures de travail avec la maîtrise des coûts, des délais et de la qualité des travaux. » ●

¹ Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics

² Groupement isolation thermique par l'extérieur de la FFB dont l'UPMF est membre

³ Syndicat français de l'échafaudage, du coffrage et de l'étalement

+ Pour en savoir plus, l'OPPBTP met à disposition de toutes les entreprises le guide sur son site internet.



QU'A DÉMONTRÉ L'ÉTUDE ?

Les essais en laboratoire ont eu comme objectif de caractériser la tenue au chargement statique et au choc dynamique des panneaux isolants collés en configurations courantes de travaux d'ITE. Deux types de support béton (neuf et rénové), quatre isolants (PSE, laine de roche, fibre de bois, mousse résolique), deux modes de collage (boudins et plots) et deux temps, 12 heures et 24 heures, ont été testés. L'objectif : justifier qu'après leur mise en œuvre et séchage de la colle, les panneaux d'isolants rigides peuvent être considérés comme une extension de la façade, le vide entre le bord des planchers et l'ouvrage contre lequel l'échafaudage est établi n'excédant plus 20 cm.



INTERVIEW



GABRIEL STANIUL,
RESPONSABLE TECHNIQUE
DU SYNDICAT FRANÇAIS
DE L'ÉCHAFAUDAGE, DU COFFRAGE
ET DE L'ÉTAIEMENT (SFECE)

CONCERNANT LA DISTANCE ENTRE LA FAÇADE ET L'ÉCHAFAUDAGE, QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Depuis 1965, le Code du travail impose qu'aucun vide de plus de 20 cm n'existe entre le bord des planchers d'échafaudage et l'ouvrage échafaudé. Autrement dit, la façade. Et comme il s'agit d'une obligation de résultats, si l'espace entre la façade et le plancher est de 21 cm, le chantier peut être arrêté. Or, un système d'ITE sous enduit a une épaisseur comprise entre 18 et 25 cm. La pose d'un système d'ITE nécessite donc d'éloigner l'échafaudage de la façade et, conformément à la réglementation, d'installer les garde-corps aussi bien côté extérieur (rue) qu'intérieur (façade). Cependant ces garde-corps sont contraignants pour poser l'isolant, et surtout pour réaliser les enduits, car ils bloquent le geste. Même pour le chevillage, ce n'est pas pratique.

QU'ONT FAIT LES ENTREPRISES POUR Y REMÉDIER ?

Les organisations professionnelles représentatives avaient obtenu une dérogation pour augmenter la distance de la façade et travailler avec un garde-corps partiel. Malheureusement la dérogation était valable pour une durée limitée, le temps que les fabricants trouvent une solution technique capable de résoudre ce problème. Ces derniers ont proposé plusieurs options : consoles rabattables, extension de planchers... Ce qui permettait d'avoir toujours des planchers à moins de 20 cm une fois l'isolant posé. Mais il s'avère que pour des raisons économiques et logistiques, ces solutions n'ont jamais vraiment été mises en œuvre. Et l'utilisation d'un garde-corps intérieur plus ou moins complet mais limitant le geste s'est pérennisé.

DONC IL FALLAIT UNE AUTRE SOLUTION ?

Oui. Le sujet a été relancé en 2017 pour aboutir à la réflexion suivante : « Est-ce que l'isolant rigide peut être considéré comme une extension de l'ouvrage (façade) une fois posé ? ». Et si oui, comment le prouver ? C'est en partant de cette hypothèse qu'une étude et des essais en laboratoire ont été réalisés pour montrer qu'un isolant rigide collé après vingt-quatre heures de séchage était aussi résistant qu'un garde-corps. C'est cette proposition qui a donc été validée. Dans la pratique, après la pose par collage de l'isolant et après un temps de séchage de vingt-quatre heures, il est possible d'enlever le garde-corps intérieur. Cela n'est envisageable bien sûr qu'avec les isolants rigides. Les isolants semi-rigides ou souples, comme les laines de verre, ne sont pas concernés.

QUELS SONT VOS CONSEILS AUX ENTREPRISES DE RAVALEMENT ?

Si vous louez le matériel, prévenez votre loueur pour qu'il puisse venir démonter et enlever le matériel en cours de chantier. Si vous êtes utilisateur, ne démontez pas et ne stockez pas n'importe comment le matériel. Par exemple, en laissant les garde-corps démontés sur les planchers. Cela ajoute une charge et c'est encombrant.



GAMME LABEL'ONIP



Clean R



Les peintures intelligentes
pour assainir l'air intérieur



Color Scale

6 énergies textiles qui inspirent les espaces de travail



Facile à entretenir, les planks, dalles et dalles de transition Color Scale sont composées de fil recyclé teint masse, et bénéficient de l'envers Noise Reduction Backing (NRB).

Balsan Siège HQ
2 Corbilly • 36330 Arthon
France
T +33 2 54 29 16 00

Showroom Paris
99 r. de la Verrerie • 75004 Paris
France
T +33 1 43 70 49 32

www.balsan.com





MARINE POULHALEC
01 40 69 57 04
THIERRY HOUDIN
01 40 69 57 08

INGÉNIEURS MATÉRIAUX À L'UPMF
RÉPONDENT À VOS QUESTIONS...



QUESTIONS

1 REKUPO – REPRISE GRATUITE EN DÉCHETTERIE

Les déchetteries publiques sont-elles obligées de reprendre gratuitement mes déchets de peinture (DDS) ?

➔ Depuis le 1^{er} janvier 2021, le dispositif REKUPO permet la reprise gratuite des déchets DDS (peintures, mastics, colles, etc.) sous certaines conditions dans différents endroits (distributeurs, déchetterie ou encore en entreprise).

Pour que la reprise en déchetterie soit gratuite, il faut que celle-ci soit ouverte aux professionnelles et qu'elle ait signée une convention avec EcoDDS, l'éco-organisme responsable du dispositif REKUPO.

Vous pouvez retrouver sur le site : ecodds.com, la liste et la carte des déchetteries conventionnées.

Si votre déchetterie y apparaît, elle n'a pas le droit de vous faire payer la reprise de vos déchets de peinture. ●

2 ITE - ACCEPTATION DES TRAVAUX

Quelles sont les conditions d'observation d'un système d'isolation thermique par l'extérieur par enduit sur isolant fini ? A quelles règles de l'art pouvons-nous nous référer ?

➔ La mise à jour des recommandations professionnelles RAGE est parue en juillet 2022. Elles définissent un écart de tolérance de planéité du système de 7 mm maximum sous la règle de 2 m. L'article 10 décrit les conditions de contrôle de l'état de finition : « L'observation s'opère à l'œil nu, au pied de la façade, à 5 m minimum de l'ouvrage, sous un angle ouvert de $\pm 60^\circ$ et avec une lumière naturelle non rasante. » De plus, il y est précisé que : « Tout dépôt sur les revêtements exécutés en extérieur de matières étrangères à celles utilisées par l'entrepreneur et provenant de l'atmosphère (pollen, sables éoliens, polluants industriels, etc.) pendant le séchage, le durcissement, et la mise en œuvre avant acceptation de ces revêtements, ne peut être considéré comme une non-conformité. » ●

3 FAÇADE – ENTRETIEN

Concernant l'entretien des ouvrages d'isolation thermique par l'extérieur, quelles sont mes obligations d'information ?

➔ L'entrepreneur a une obligation de conseil envers son client sur l'usage et l'entretien de l'ouvrage réalisé. La responsabilité de l'entreprise est susceptible d'être recherchée aux titres des garanties légales après réception : parfait achèvement et décennale dans le cas de systèmes d'ITE.

Afin de pouvoir faire reporter une partie de cette responsabilité sur le client, il vous est conseillé de remettre, contre signature, une fiche décrivant les consignes d'usage et d'entretien qu'il s'engage à respecter et d'en conserver un double signé.

Vous pouvez retrouver sur l'EDTU un modèle de fiche d'entretien pour les systèmes d'ITE et d'imperméabilité. ●

Cette fiche est téléchargeable sur l'application EDTU :
<https://ffb-upmf-app.fr>



4 SOL – SÉCURITÉ ET TRAITEMENT VISUEL

Je dois rénover les revêtements de sol d'une cage d'escalier d'un immeuble d'habitation de 1960. Dois-je mettre en œuvre des accessoires spécifiques pour l'accessibilité ?

➔ Les réglementations qui s'appliquent sont celles en vigueur à la date de construction du bâtiment. En 1960, il n'existait pas de réglementation sur l'accessibilité, il n'y a donc pas d'obligation à prévoir des dalles pododactiles sur les paliers et des contremarches/nez de marche contrastés. Néanmoins si de tels dispositifs existaient auparavant il convient de les maintenir ou remplacer. ●

5 PEINTURE – TRAITEMENT JONCTION ENTRE DIFFÉRENTS MATÉRIAUX

Sur un chantier de rénovation où seules les parois verticales sont renouvelées, comment les jonctions entre plaques de plâtre et plafond béton peuvent-elles être réalisées ? Et quel lot doit les réaliser ?

➔ Lorsque la rénovation du plafond n'est pas prévue au marché, il n'est pas possible de réaliser le traitement de la jonction entre plaque de plâtre et plafond avec des bandes et de l'enduit. Dans ce cas, le NF DTU 25.41 au paragraphe 6.1.4.3 prévoit que les jonctions entre différents matériaux peuvent être assurées par des mastics acryliques, couvre-joints, profilés ou recouvertes par des corniches collées. Le NF DTU 25.41 P2, précise que la réalisation de ces jonctions n'est pas d'office comprise dans le marché/devis du plaquiste. Il en est de même pour vous, car le NF DTU 59.1 P2 « Peinture » précise la même chose. Ces travaux doivent donc faire l'objet d'un avenant à votre devis pour leur réalisation s'ils ne sont pas prévus initialement. ●

6 REP BÂTIMENT - ECO ORGANISME

Dans le cadre de la future REP PMCB (dite Bâtiment), est-ce que nous, artisans et entreprises de travaux de peinture et revêtements de sol, devons adhérer à un éco-organisme ?

➔ La reprise sans frais des déchets des entreprises de travaux ne nécessite pas qu'elles adhèrent à un éco-organisme. L'adhésion concerne les producteurs, importateurs et distributeurs en marque propre de produits et matériaux de construction. La seule incertitude qui subsiste encore à ce jour concerne les entreprises qui fabriquent et posent pour leurs propres clients. Attention, si vous achetez des produits à l'étranger, vous pouvez être considéré comme importateur. ●



CERTIFICATION

Les titres professionnels : une adéquation emploi/compétences

Un titre professionnel valide des compétences professionnelles spécifiques à un métier et atteste que son titulaire maîtrise les aptitudes et les connaissances lui permettant d'exercer un emploi. Il s'agit d'une certification élaborée et délivrée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et enregistrées au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Il s'obtient au terme d'un parcours de formation professionnelle dans un centre de formation, y compris par la voie de l'apprentissage. Il peut également être obtenu par VAE (validation des acquis de l'expérience) ou par capitalisation des certificats de compétences professionnelles (CCP) équivalant à des blocs de compétences, qui constituent le titre professionnel. Cette modularisation de la formation permet de créer des parcours pédagogiques individualisés pour atteindre les compétences visées par la certification et adaptables à un large public. La rénovation régulière des référentiels d'activités et de certification permet en outre une réelle adéquation emploi/compétences. Ces titres répondent aux besoins des entreprises et il est important que les organismes de formation s'en emparent pour les déployer.

De l'ouvrier professionnel à l'Étam

Les titres de niveau 3 : ouvrier professionnel

Ils correspondent aux coefficients N2 avec une activité sur des travaux courants de sa spécialité, réalisés à partir de directives générales.

Solier-moquettiste

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, le solier moquettiste exécute les travaux de technicité courante et spécifiques de pose (système douche plastique, obstacles) de revêtements de sol souples à l'intérieur de bâtiments neufs, ou en rénovation. Il est autonome dans la réalisation des différentes tâches qui lui sont demandées.



La filière aménagement finition s'est dotée d'une offre certificative lui permettant de répondre à la grille de qualifications du BTP et à ses coefficients. Les titres professionnels sont élaborés à partir d'une observation continue du marché de l'emploi et d'une analyse méthodique des activités et des compétences mises en œuvre dans le travail.

En interne, son principal interlocuteur est le chef d'équipe avec lequel il communique régulièrement et auprès duquel il prend connaissance des consignes. En externe, il peut être sollicité par les occupants, propriétaires ou locataires, pour des questions liées à la réalisation des travaux.

Peintre en bâtiment

Le peintre en bâtiment assure la réalisation de travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C (y compris travaux de peinture en film mince de classe D2 et revêtements épais et semi-épais de classe D3). Il réalise des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B, des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B et des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante. Il est en capacité de monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser.

Façadier peintre

Le façadier-peintre exécute les travaux de finition extérieure sur des ouvrages constituant les façades des bâtiments, il utilise le plus souvent des échafaudages fixes ou roulants. La protection des façades est réalisée grâce aux matériaux suivants :

- des peintures sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques ;
- des peintures en film mince qui assurent le traitement et la finition des différents supports ;
- des revêtements épais et semi épais qui protègent, masquent le faïençage et décorent les différents supports ;
- des revêtements d'imperméabilités de façade, et d'étanchéité des sols qui traitent l'ensemble des pathologies de fissuration ;
- des systèmes d'isolation thermique par l'extérieure en finition mince et épaisse qui conjuguent esthétique et performance énergétique des bâtiments.

Les titres de niveau 4 : compagnon professionnel

Ils correspondent aux coefficients N3P1 et N3P2 avec des salariés responsables de la bonne réalisation de leurs travaux à partir de directives pouvant impliquer la lecture de plans et la tenue de documents d'exécution s'y rapportant. Ils peuvent être assistés d'autres ouvriers de qualification moindre. Ils possèdent de bonnes connaissances professionnelles, sont en capacité de réaliser des travaux délicats de leur métier et les salariés P2 participent au tutorat éventuel des apprentis et des nouveaux embauchés.

Peintre applicateur de revêtements techniques

Le peintre applicateur de revêtements techniques utilise les techniques à sa disposition pour effectuer des travaux de peinture haut de gamme, divers effets décoratifs en peinture et en enduit, la pose de revêtements muraux et de sols complexes selon les normes fixées par les DTU et les règles de l'art, en respectant les aspects esthétiques. Il prépare, organise, anime, conduit, contrôle et réalise des travaux. En fin de chantier, il collabore et participe à la réception des travaux, organise des levées de réserves, il doit avoir une capacité à rendre compte de manière orale ou écrite.

Peintre décorateur

Le peintre décorateur utilise les techniques à sa disposition pour effectuer les travaux de peinture haut de gamme, divers effets décoratifs en peinture et en enduit, des imitations de bois et de marbres, des ornements et des trompe-l'œil.

Il est amené à travailler seul, en équipe ou co-traitance. La qualité de ses réalisations concernant les travaux de peinture haut de gamme doit correspondre à un degré de finition A selon les normes du NF DTU 59.1. Quant à la qualité des travaux de peinture décorative, elle est soumise aux règles de l'art. D'un point de vue artistique, il doit être pourvu d'une certaine sensibilité esthétique et d'un grand sens de l'observation. NB : Ces deux derniers titres seront révisés ensemble en 2024, dans une logique de filière

Les titres de niveau 4 : maître ouvrier ou chef d'équipe

Les ouvriers salariés de coefficients N4P2 peuvent réaliser à partir de directives d'organisation générale des travaux complexes de leur métier, nécessitant une technicité affirmée. Le chef d'équipe est capable d'organiser les travaux en assurant la conduite d'une équipe, il assiste l'équipe et s'adapte aux techniques et équipements nouveaux. Il est capable de diversifier ses connaissances professionnelles et d'utiliser des techniques connexes. En outre, il peut assurer le tutorat d'apprentis ou de nouveaux embauchés. Il assure les travaux les plus délicats de son métier ou de manière permanente la conduite et l'animation d'une équipe composée d'ouvriers de tous niveaux.

Chef d'équipe aménagement-finitions

Le chef d'équipe aménagement-finitions est un ouvrier hautement qualifié (N4 P2 coefficient 270) sur les métiers de plaquiste, de peintre en bâtiment, ou de façadier peintre qui, en complément à ses activités de compagnon, assure le premier niveau



Les titres professionnels :
une adéquation emploi/compétences



d'encadrement de chantier d'une équipe de deux à huit ouvriers professionnels de sa spécialité. Dans la limite de ses responsabilités, du cadre des réglementations et des procédures internes à l'entreprise, il manage son équipe pour la réalisation journalière d'ouvrages.

Ce titre va entrer en révision en 2023. Il est envisagé de conserver la structuration du titre avec des options de spécialité : peintre, façadier peintre ITE, plaquiste et plâtrier traditionnel, sols souples et carrelage pour couvrir l'ensemble des spécialités de l'aménagement finition. Un prérequis de spécialité sera demandé pour accéder au titre professionnel de chef d'équipe.

**Les titres de niveau 4 :
Étam niveau D**

Les employés de catégorie D peuvent gérer des actions sécuritaires et des démarches de prévention. Ils font preuve d'une bonne technicité et résolvent des problèmes courants. Autonomes, leur travail n'est surveillé que par un bref contrôle de finition. Ils possèdent également un diplôme ou une expérience suffisante pour se distinguer du niveau C.

Chef de chantier aménagement finitions

Le chef de chantier aménagement finitions encadre et coordonne plusieurs équipes de production spécialisées réalisant des travaux sur un ou plusieurs chantiers en aménagement finitions, en neuf et/ou en réhabilitation, comportant plusieurs spécialités en aménagement finitions, depuis leur démarrage jusqu'à leur livraison. Il est à la charnière entre les équipes spécialisées de production et la direction technique de l'entreprise. Il est le garant, sur site, de la bonne réalisation des travaux et de l'obligation de résultat environnemental de l'ouvrage.

Employé de catégorie D, il peut gérer des actions sécuritaires et des démarches de prévention. Il possède un diplôme ou une expérience suffisante pour le distinguer du niveau C.

Sur ces titres de niveau 4 entrant en révision en 2023, il est envisagé d'introduire notamment des compétences sur l'économie circulaire, l'entretien du bâti et la gestion des déchets, la performance énergétique, des compétences de conseil client et l'utilisation des outils numériques intégrés à sa fonction.

Les titres de niveau 5 : Etam E

Conducteur de travaux aménagement finitions

Le conducteur de travaux aménagement finitions est le responsable de la gestion technique, administrative et financière d'un ou plusieurs chantiers neufs et/ou de réhabilitations d'AF, depuis leur préparation jusqu'à leur livraison complète. Il est le pivot de la phase exécution des travaux et le garant de l'obligation de résultat énergétique et environnemental. ●



Si vous êtes intéressé pour déployer un titre professionnel, contactez Philippe Moreau au CCCA-BTP philippe.moreau@ccca-btp.fr

Pour financer une formation : www.constructys.fr



**RÉSULTATS DU
CONCOURS DU
MEILLEUR APPRENTI
PEINTRE DE BFC**

Tom Gibbes (71) a remporté le premier prix au Concours 2022 du meilleur apprenti peintre de Bourgogne-France-Comté. Nous remercions Didier Sève qui tire sa révérence en tant que président du Concours peintre depuis 2006 et qui passe désormais le relais à Fabien Cheveau, nouveau président.



**LA PROMOTION DES
MÉTIERS EN IMAGES !**

Les 12 premiers films métiers, fruit d'un partenariat entre la FFB et l'ONISEP, sont accessibles dès à présent sur la chaîne Youtube de la FFB.

Pour ce premier lot, le métier de peintre est mis à l'honneur avec l'entreprise de Nicolas Nérin (Nérin peinture).



À retrouver sur www.lebatiment.fr



weber

SAINT-GOBAIN

webertherm XS



*Un produit 3 en 1 :
collage, calage et sous-enduit pour
système d'ITE webertherm XS PSE*

- ✔ Multitude de choix de finitions :
silicates, organiques, minérales
minces, peintures
- ✔ Excellent confort de mise en
œuvre
- ✔ Application manuelle ou
mécanisée
- ✔ Enduits de finition accessibles en
teintes foncées avec la
technologie Ultime Color
- ✔ Utilisable pour l'enduisage, le
ragréage et en enduit
d'interposition sur supports
béton et sur enduits minéraux ou
organiques non souples



NOUVEAUTÉS



L'ESSENTIEL PAR ONIP

« L'essentiel », la nouvelle gamme de peintures décoratives haut de gamme d'Onip, convient pour la protection et la décoration des murs, plafonds et boiseries, neufs et en rénovation pour habiller les pièces de vie, du salon jusqu'à la chambre. Elle se décline en deux finitions : mat profond à l'aspect élégant, cosy et velours soyeux à l'aspect soyeux, velouté. La gamme se décline dans 256 teintes tendances présentées dans le nuancier « l'essentiel », et grâce au système de mise à la teinte Color'Onip, jusqu'à plus de 2 000 coloris pour encore plus de personnalisation.

www.onip.com



EVOLUTEX PAR SEIGNEURIE

Les 3 références en phase aqueuse de Seigneurie, Evolutex Mat, Velours et Satin, dédiées aux projets d'intérieur, voient leurs émissions de CO2 diminuer de 20% en faisant appel à des ingrédients d'origine végétale et des matières revalorisées afin de diminuer le recours aux énergies fossiles. Moins d'impact environnemental mais toujours aussi performantes : Evolutex bénéficie d'un grand confort d'application, d'une excellente opacité, d'une action préventive anti-moisissure et s'avère recouvrable en temps record, optimisant ainsi la rentabilité sur chantier.

www.seigneurie.com

ONDI+ PAR ZOLPAN

Grâce à leur haute résistance à l'abrasion humide (capacité d'une peinture à résister à l'eau et à des lavages répétés), les peintures Ondi+ sont totalement lessivables. Leur lessivabilité leur confère un aspect durable dans le temps. Polyvalentes, elles s'adaptent à toutes les pièces et tous les supports : murs, plafonds, menuiseries bois et métal. Technique mais aussi décorative, Ondi+, est disponible dans trois finitions (mate, velours et satin) et dans toutes les teintes du nuancier Cromology peintures intérieures.

www.zolpan.fr



ENDUIT CE78 - 4H PAR SEMIN

Le CE78 - 4H de la gamme SEMIN 99, vient compléter l'offre des enduits CE78 pour joints de plaques de plâtre à bords amincis du fabricant. Les résines synthétiques à base de pétrole ont été remplacées par des matières premières naturelles. Comme l'ensemble de la gamme SEMIN 99, l'enduit CE78 - 4H SEMIN 99, contient de l'amidon de pomme de terre, de l'écorce de maïs, du blé, de l'argile, de la poudre de marbre, du gypse, etc.). En outre, le CE78 - 4H SEMIN 99, dispose des mêmes performances techniques que l'enduit historique CE78 - 4H de la marque avec un temps de prise identique (4 heures).

www.semin.com



SQUALE HYDROGLISS PAR JEFECO

Le Silrox, nouvelle gamme façade de Jefco, bénéficie de la technologie Squal Hydrogliss qui permet une action autonettoyante des façades ainsi qu'une meilleure durabilité. Cette technologie s'inspire de la nature et plus particulièrement de la peau de requin afin de permettre une plus grande glisse de l'eau sur les façades et donc une meilleure autonettoyabilité de l'encrassement. Elle est disponible dans le SILROX LISSE, RSE D3 à +40% de liant siloxane formulée avec un poids allégé pour éviter les troubles musculo-squelettiques, mais également dans le SILROX TALOCHE, RPE à +40% de liant siloxane, à l'aspect fin et moderne. Disponible en 15L ou 25KG. www.jefco.com



VISION OF ELEGANCE CUSTOM PAR BALSAN

Avec Vision of Elegance, une collection de moquettes en velours haute densité, proposées en 27 références en standard, destinées à l'hôtellerie de prestige, Balsan propose un service de personnalisation pour les projets de plus de 400 m². En plus des 7 motifs standards, Balsan laisse place à l'imagination dans la création de moquettes uniques et singulières. Balsan donne accès à sa large palette chromatique Color Vision, permettant de choisir parmi plus de 54 coloris pour une surface de 400 m² et 156 nuances dès 800 m².

www.balsan.com



MOUSSES PU PAR BOSTIK

Bostik réinvente et enrichit sa gamme de Mousse PU avec 5 nouveaux produits : la mousse de collage P925, la mousse flexible P605, la mousse bicomposante P745 ainsi que la mousse Low MDI P990 et P995. Cette palette complète de mousses dédiées aux applications d'isolation, de collage et de calfeutrement s'adaptent parfaitement à tous les types de supports comme la brique, le plâtre ou encore la pierre. Grâce à ses formules à base de polyuréthane mono-composantes et bi-composantes, la gamme permet une contribution considérable à l'insonorisation et l'isolation.

www.bostik.com



LES PAPIERS 100% PERSONNALISABLES PAR UNIKALO

La gamme Naé par Unikalo s'agrandit avec des papiers (réellement) peints. Fabriqués de manière artisanale en Gironde, les papiers sont peints avec les peintures Naé aux composants biosourcés, naturels et renouvelables pour un résultat 100% personnalisable ! Il suffit de choisir parmi les 6 motifs puis de changer chaque teinte parmi les 361. Des échantillons de papiers peints et peintures sont disponibles sur le site. Des milliers de possibilités pour un intérieur 100% personnalisé.

www.nae-deco.com



DES PALETTES ÉCO-CONÇUES PAR MAPEI

Mapei s'associe à PGS Reverse et met à disposition de ses clients des palettes éco-conçues et performantes, ensuite récupérées et remises dans le circuit, avec un système de collecte directement sur site ou via des points de dépôt. La palette présente de nombreux bénéfices : fabrication 100% certifiée PEFC, éco-conçue avec moins de matière première, 10% moins lourde qu'une palette traditionnelle afin de réduire les TMS, format de type Europe : 800 x 1200, durée de vie allongée avec multi rotations (collecte et réparation), palettes sécurisées et contrôlées (norme ISO 8611).

www.mapei.com

ZAPAFOR HYDROPOX PAR SOFRAMAP

SOFRAMAP présente sa peinture époxy bi-composant semi-brillante en phase aqueuse. Offrant une excellente adhérence et une résistance accrue aux chocs et à l'abrasion, elle est destinée, à l'intérieur, aux sols et murs de locaux soumis à un trafic intense, aux sols industriels sujets à de fortes sollicitations et aux sols de garages et zones de stationnement automobile. Utilisable en monoproduit, elle est aussi facile d'entretien et résiste aux produits de nettoyage usuels et aux agents chimiques tels que les huiles minérales, l'essence, le fuel, l'eau de javel...

Disponible en Kit de 1L, 4L et 10L, en blanc et toutes teintes du système Polycrom®.

www.soframap.com





COULEUR 2023 PAR TOLLENS

Tollens, en tant que partenaire officiel de Pantone, a dévoilé la couleur de l'année intégré à sa collection Inspired by Pantone : un Viva Magenta (Pantone 18-1750). Inspiré du rouge de la cochenille, le caractère particulier et dynamique de cette teinte rouge carmin, incarne la vision d'un avenir plus positif. Cette teinte est d'ores et déjà disponible en mat, velours, satin et brillant. www.tollens.com

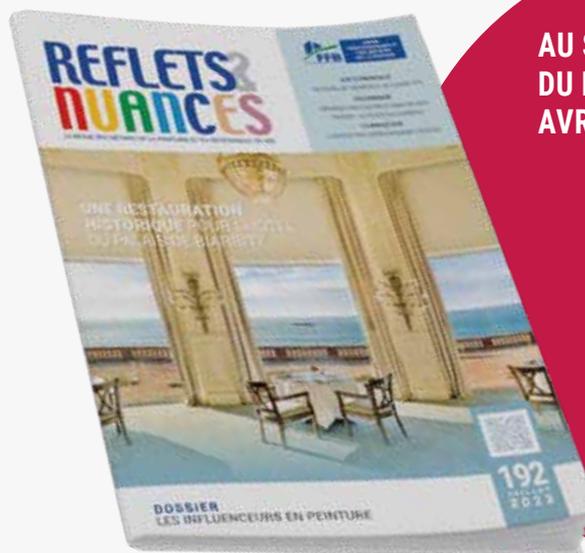


UZIN WK 222 PAR UZIN

Grâce à sa capacité de charge immédiate et à sa polyvalence, la colle contact UZIN WK 222 sans solvant convainc dans tous les domaines, donne un maximum de sécurité lors de la mise en œuvre du revêtement et séduit par ses puissants assemblages collés. De plus, la colle néoprène en phase aqueuse UZIN WK 222 répond aux exigences en matière de protection de l'environnement grâce à sa formulation très faible émission de COV. Elle contribue ainsi à fournir des chantiers avec un air ambiant sain. www.uzin.fr

MAGAZINE ÉDITÉ PAR CLUB ALLIANCE

9, rue La Pérouse 75784 Paris cedex 16 |
Tél. 01 40 69 53 73 | www.cluballiance.fr |
E-mail : contact@cluballiance.fr |
N° ISSN : 1764-0709 |
Président du Club Alliance -
Directeur de la publication : Bruno Poilpré |
Rédactrice en chef : Dorothee Bruchet -
Rédactrice en chef adjointe : Corinne Bailly |
ONT COLLABORÉ AU NUMÉRO 194 :
Philippe Cluzeau, Nicolas Dembreville,
Stéphanie Lacaze, Stéphane Miget,
Madras Editing, Olivier Namias,
Marine Poulhalec, Thierry Houdin |
Publicité : Club Alliance |
Maquette : BQDLenox |
Photo couverture : © Antalis
La revue Reflets & Nuances est distribuée gratuitement.



AU SOMMAIRE DU NUMÉRO 195 AVRIL 2023

- DOSSIER** > Recruter à court terme sans engager l'entreprise à long terme ?
- VUL** > Image et visibilité : quel marketing ?
- NUMÉRIQUE** > Les logiciels open source
- TECHNIQUE INTÉRIEUR** > Peintures et fonctionnalités
- TECHNIQUE SOL** > Parution du NF DTU 59.3 Peinture de sol
- TECHNIQUE FAÇADES/ITE** > La gestion des accessoires en façade durant les travaux

Collection Origin DESSO

Nouvelle
collection de
dalles de moquette
Origin inspirée du
concept « Made to
be Remade* ».

Origin conçue pour être
facilement désassemblée et
recyclée en boucle fermée
dans notre usine.

- Contient des fils ECONYL®
provenant de filets de
pêche usagés, 100%
recyclés et recyclables.
- Sous-couche EcoBase™
composée à 80% de
carbonate de calcium
(craie), provenant
de l'industrie locale
d'eau potable et 100%
recyclable.
- Un design s'inspirant
de la composition et du
processus de recyclage
des dalles de moquette,
dans une palette de 20
coloris.



En savoir plus : www.tarkett.fr

**Fabriquée pour être désassemblée*

 **Tarkett**



mb studio

**JOSÉ MEDINA GALEOTE AMÈNE
SES OEUVRES D'ART JUSQUE SOUS NOS PIEDS**

flotex® | sarlon® | modul'up® | eternal®



Pour plus d'informations sur notre collection de revêtements de sol
Created by José Medina Galeote, flashez ce QR code